



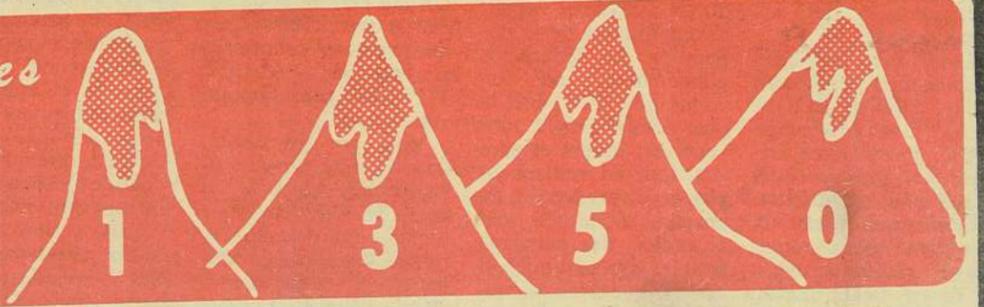
PHARM-ÉCOMPTES®
JEAN GOUTU

7 JOURS
TOUS LES «WEEKENDS»
on trouve de tout

...même un ami

BIBLIOTHEQUE ST-DONAT
C. P. 429
ST-DONAT QUE.
J0T 2C0

ST-DONAT *Pays de Rêves*
ALTITUDE



Vol.9 No5

AVRIL 1981

35¢



Le Club féminin "Espagnola" de Ste-Thérèse champion de la Classe "A".



Le Club "Les Copains" de Ste-Thérèse champions de la Classe "A" lors du tournoi de Ballon Balai 81'.



Scrutin du

13 AVRIL 1981

Le directeur du scrutin de la circonscription électorale de

ROUSSEAU

vous avise que si vous êtes un électeur admis à voter par anticipation, vous pourrez le faire les

dimanche et lundi
LES 5 ET 6 AVRIL 1981
de 14h à 22h

au bureau de vote situé à

Foyer Saint-Donat
430, Bellevue
Saint-Donat

Bureau de dépôt: 546, rue Saint-Michel, Saint-Donat, J0T 2C0

Sommaire

Mise au point du maire de Notre-Dame-de-la-Merci

p.21

Mgr Gratton et les élections

p.6

Elevage du lapin

p.18

Ballon Balai

p.24



Automobiles Louis Mercure Inc.

Auto-location

TILDEN

L'EQUIPE à votre service

Chevrolet - Oldsmobile
Cadillac - Blazer
Camions Chevrolet

1200, PRINCIPALE

STE-AGATHE-DES-MONTS

326-4181

Service de location à long terme



Editorial

"C'est à l'usure que nous les aurons."

Dans quelques jours se tiendront les élections provinciales au Québec, peu importe le parti au pouvoir le 13 avril prochain, il nous faudra pendant quatre à cinq ans composer avec lui.

Saint-Donat fait partie maintenant d'un nouveau comté, celui de ROUSSEAU. Dans ce nouveau comté, Saint-Donat détient une place de choix quand à ses attraits touristiques; ses nombreux lacs et ses belles montagnes en sont la preuve.

Depuis belle lurette, les résidents de Ste-Anne-des-Plaines, St-Lin, Entrelacs, endroits situés à l'extrémité sud du nouveau comté de Rousseau.

Ces visiteurs d'hier sont maintenant, nos voisins, et des "compétiteurs" à "tirer la couverture de leur côté". Le nouveau député de ce comté tout neuf devra considérer l'égalité quantitative de la population des différentes municipalités de son comté afin de répartir le plus équitablement subventions, routes et projets, tout en veillant au progrès et aux besoins de chacune d'elle, s'il veut se rallier des partisans pour les années futures. Il est vrai que dans ce nouveau comté les pressions de la ville populeuse de Joliette ne causeront plus de préjudice à Saint-Donat.

Selon les uns, un éditeur peut influencer le vote de certains de ses lecteurs: selon les autres, il n'a aucune chance d'imposer ses opinions. Un fait certain et qu'aucun n'oserait nier c'est que le présent éditeur vous dit "ALLEZ VOTER" peu importe votre choix.

Vous me permettez, quand même, de vous signaler que lundi le 30 mars, M. René Lévesque répétait que "la souveraineté était mise en veilleuse pour les quatre prochaines années, mais que l'option fondamentale du Parti Québécois était toujours la même, soit, l'indépendance et que sur

ce point, il n'avait pas changé d'idée.

Je ne peux comprendre qu'avec cette arrière-pensée continuelle en tête, il puisse vouloir négocier un Canada Fort et uni. Cette idée de séparation hantera toujours toute discussion constitutionnelle et augmentera le dédoublement de plusieurs services de peur d'avoir à dire que la Province de Québec reçoit de l'argent du Fédéral.

Cette crainte de séparation chassera encore plus d'investisseurs s'il fallait que le Parti Québécois reprenne le pouvoir.

M. René Blouin, candidat péquiste dans le

comté, a répété, souvent, lui aussi, que son option principale était le séparatisme. Ce sont de belles paroles que de dire que c'est de la concertation des hommes d'affaires et des responsables des travailleurs que viendra la création d'emplois. M. Bloin devrait rencontrer les hommes d'affaires de la PME pour comprendre que si le gouvernement n'imposait pas tant de conditions impossibles à l'employeur, la création d'emploi serait plus facile. Ex.: un employeur demande 10 étudiants pour "décharger" des camions pour avoir droit à un octroi de "création d'emplois"... cet employeur se

voyait imposer la condition d'engager 6 hommes et... 4 femmes: sinon "pas d'octroi." Avec des normes aussi ridicules, la création d'emplois va être rare... Et ce n'est qu'un exemple.

Le Parti Libéral semble le mieux placé dans les circonstances pour traiter avec Ottawa et empêcher la fuite de nouveaux capitaux et donner confiance aux investisseurs. Le magnifique projet de la Baie James, n'est-il pas tout à l'honneur des libéraux?

On peut se demander ce que fait M. Roch La Salle dans cette galère. De mauvaises langues disent qu'il obtient de l'ai-

de des péquistes... Et pourtant, lui, il crie à tue-tête maintenant qu'il est fédéraliste. Est-ce que la population va le croire et lui faire confiance? ou sera-t-il tout simplement rayé de la carte électorale? Ses chances sont minces...!

La réponse... c'est le 13 avril prochain qu'elle sera connue. Nous vous incitons à nouveau d'accomplir votre devoir de citoyen "ALLEZ VOTER"... De tout façon, l'intérêt habituel d'une élection n'y est pas, cette fois-ci... et certains doivent sûrement se dire "C'EST À L'USURE QUE NOUS LES AURONS". Guy Paquette

**Mon séjour à l'hôpital
Hotel Dieu de Montréal**

Il était environ deux heures le 12 février dernier, lorsque je fus transporté, par ambulance, à l'urgence de l'hôpital Hôtel Dieu de Montréal. Mon entrée se fit sans difficultés, vu la gravité de mon état et la recommandation pressante de mon médecin de famille. L'activité y était fébrile et l'encombrement des corridors, par un nombre incalculable de patients, n'empêchait en aucune façon le va et vient constant des docteurs et de tout le personnel pour fournir à tous et chacun les soins attendus.

C'est suite à une série de piqûres et de prises de sang, de l'introduction d'un tube dans mon corps par voie nasale, de rayon X, de cardiogramme, de sonde sur le ventre avec transmission sur tableau électronique, qu'à dix-huit heures trente, je me trouvais sur la table d'opération; la cause, une pédicite aigue avec perforation et péritonite. A vingt-deux-heures, je re-

posais, Pavillon Le Royer, dans un lit confortable, partageant une chambre double (sans TV, ni radio, la tranquillité était notre seul désir) avec un vieillard de 89 ans, qui possédait une énergie et un goût de vivre dignes de nos plus beaux romans.

Si pendant les neuf jours qui suivirent, je dus apprendre à vivre avec un tube qui vous obstrue le nez et gêne votre gorge, sans manger, ni boire, ni dormir (toutes les nuits avaient la durée d'une éternité) alors là, je dois avouer que souvent, sans toutefois maugréer, j'ai dit au Seigneur: "Pourquoi moi?"

De tous ces jours de souffrance, je dois témoigner du dévouement inlassable des chirurgiens, docteurs, internes, garde-malades, infirmiers qui par la générosité de leur savoir, la prodigalité de leur temps et leur abnégation, jamais leur dévouement ne s'est démenti. Tous, sans excep-

tion, vingt-quatre heures par jour, avaient cette même tendresse, cette même douceur, que celle qui caractérise la mère penché sur son enfant malade.

La douleur et la souffrance n'ont fait que raffermir ma foi en Dieu, et confirmer pour moi, la profondeur des vers appris il y a près de quarante ans, qui me vinrent à la mémoire et que je cite le plus fidèlement possible: "L'homme est un apprenti, la douleur est son maître nul ne se connaît, tant qu'il n'a pas souffert... il nous faut du malheur recevoir le baptême, et à ce juste prix tout doit être acheté..."

Aujourd'hui je dis, **MERCI MON DIEU**, d'avoir permis que je vive une expérience aussi enrichissante, qui aujourd'hui m'apporte de grandes joies.

Ce bref compte rendu de l'expérience vécue se veut une appréciation profonde et sincère du dévouement du personnel de nos grands hôpitaux qu'on a trop souvent tendance à critiquer, et un remerciement pour tous les services reçus.

Un merci particulier aux chirurgiens André Robidoux et Valère Gauthier, personnages généreux et sympathiques, à qui je dois beaucoup.

Louis Desroches,
Lac Sylvestre

Lettre ouverte

Saint-Donat 15 mars 1981
Monsieur le directeur:

S'il-vous-plait écrire ma lettre dans le journal.

J'étais à la partie de cartes pour les scouts hier soir. J'avais hâte d'y aller, parce que lorsqu'on a atteint un certain âge que le monde appelle l'âge d'or, "une partie de cartes, on aime ça" ça fait changement. Pourtant quand je suis sortie de là à minuit, j'avais le coeur gros.

Ah oui, j'avais payé seulement trois piastres, puis j'en avais gagné vingt et j'avais mangé plein mon ventre même plus, mais j'avais de la peine. De la peine pour tout ce travail bénévole de ceux qui avaient préparé la soirée et qui guettaient la porte espérant qu'un gros groupe de parents arriverait d'un seul coup emplir cette salle à moitié vide.

De la peine pour ces jeunes qui étaient tout endimanchés dans leurs beaux costumes et qui essayaient de nous rendre la soirée agréable. Et je me suis posé des questions. "Où est-ce qu'ils étaient les parents de ces enfants-là. Ah oui, il y en avait bien quelques uns, mais les autres? Ça ne les intéressent pas leurs jeunes? J'ai demandé à un petit gars qui venait m'offrir de la liqueur un peu plus souvent qu'à son tour, combien ils étaient dans leur groupe. Il a dit, je pense que c'est soixante-quinze. Je suis vieille, pas bonne en calcul, mais je sais très bien que soixante-quinze multiplié par deux parents, ça fait plus que ça..."

Puis là, je me disais, si au moins il y avait eu ça quand j'ai élevé ma gang de petits, peut-être que j'aurais pas eu tant de misère avec mes plus jeunes. Peut-être que ma grande fille ne se piquerait pas et serait monitrice comme ces belles filles. Peut-être que mon gars passerait pas toutes ces soirées à l'hôtel. C'est vrai que j'en avais beaucoup à surveiller mais à ce moment-là y avait rien pour occuper les jeunes. Et j'ai eu envie de le dire à tout le monde, si vous saviez comme ça fait mal de voir ton petit gars et ta petite fille se détruire, parce que pour moi, ils sont encore petits comme ces beaux enfants d'hier soir. Pour les miens il est peut-être trop tard, mais pas pour les vôtres. Plutôt que de miser à la Loterie vous avez bien plus de chance de gagner en misant sur vos jeunes.

Grand'maman E...
P.S.: La direction du journal connaît l'origine de l'auteur de cette lettre.

**Campagne électorale provinciale 81
Affiches sur les poteaux d'Hydro-Québec**

Saint-Jérôme, le 19 mars 1981 -- A l'occasion de la campagne électorale provinciale qui se tient actuellement, Hydro-Québec demande aux responsables de la campagne ainsi qu'à toute la population de s'abstenir d'apposer des affiches, pancartes, banderoles ou autre publicité sur les poteaux de l'utilité publique.

Cet appel à l'esprit civique n'a d'autre motif que de préserver nos abonnés des interruptions que peuvent causer ces placards publicitaires et, également, de préserver nos hommes de service et monteurs de ligne des blessures et accidents éventuels.

En effet, les clous et les broches utilisés pour la pose de ces affiches sont causes régulières de blessures ou d'accidents, sans compter le temps nécessaire à leur enlèvement. De plus, les banderoles mouillées, détachées de leurs amarres, retombent souvent sur nos fils et causent des pannes d'électricité.

Les employés d'Hydro-Québec sont avisés de les enlever, au cours de leur travail, là où ils se trouvent.

REMERCIEMENTS



Ritchie-Dupras,
Dora: Décédée à l'âge de 66 ans à l'Hôpital "Cité de la Santé" de Laval le 26 février der-

nier. Le service funèbre fut célébré à Rivière Beaudet, lieu de la sépulture. Madame Dora Ritchie-Dupras était originaire de Saint-Donat. Elle laisse dans le deuil son fils Claude Dupras, marié à Gisèle Samson et son petit-fils Benoit, plusieurs soeurs et frères, nièces et neveux.

M. Claude Dupras et la famille remercient tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors de ce décès.

**La bonne forme,
c'est au moins à tous
les deux jours.**

en formaintenant!



Adresse Postale:
C.P. 1350
St-Donat-Montcalm,
Qué. J0T 2C0

1069, Principale
Saint-Donat, Qué.

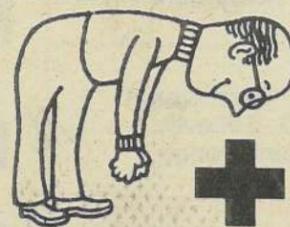
Téi.: 424-2610
Tél. Rés. 424-5901

Directeur:
Guy Paquette

Secrétaire:
Lucille Paquette

Imprimé: Imprimerie Léonard Inc.
St-Jovite, P. Qué.

Courrier de deuxième classe, Enregistrement no. 3099
Le contenu de ce journal ne peut être reproduit
sans l'autorisation écrite de la direction
Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec



**Ils sont
indispensables.**



**J.-F. Perreault & C. Brien Perreault
PHARMACIENS**

Heures d'ouverture:

506 Principale
St-Donat, P.Q.
Tél.: 424-2626

Dim.: FERMÉ
Mar.: 9 a.m. - 6 p.m.
Jeu.: 9 a.m. - 6 p.m.
Sam.: 9 a.m. - 5 p.m.

Lun.: 9 a.m. - 10 p.m.
Mer.: 9 a.m. - 10 p.m.
Ven.: 9 a.m. - 10 p.m.

380, Route 329 - Sur rendez-vous -
Saint-Donat

424-7065
424-7109

Docteur H. Maraghi
OBSTÉTRICIEEN - GYNÉCOLOGUE

3437 ST-HUBERT, MONTRÉAL H2L 3Z8 524-4521
415 STE-HÉLÈNE, LONGUEUIL J4K 3R4 674-6261

Laurentides ou Lanaudière?

St-Donat obtient un statut particulier

(par Claude Archambault)

Le Conseil d'administration de la Chambre de Commerce mettait fin à une discussion vieille de plusieurs années, en adoptant au mois de mars une résolution à l'effet d'adhérer à deux associations touristiques à la fois, soit celle des Laurentides ("Association Touristique des Laurentides") et celle de Lanaudière ("Tourisme De Lanaudière"). On sait que les opinions ont toujours été très partagées, pour ce qui est de savoir à quelle région nous devrions nous identifier, et avec quelle association nous aurions les meilleures chances de nous développer.

On se souviendra que lors du mini-congrès de novembre dernier, la Chambre de Commerce avait invité les représentants des deux associations à venir exposer leurs vues sur le sujet. Tout ce que cette discussion avait réussi à faire ressortir, c'est que nous avions autant d'affinités avec les deux régions, et autant d'intérêts à planifier notre développement avec chacune d'elles.

Traditionnellement, et du point de vue des découpages gouvernementaux, on identifie St-Donat aux Laurentides, même si nous nous situons un peu en marge du principal axe de développement des Laurentides. Or cette marginalité fait que nous ne bénéficions pas toujours des efforts de l'A.T.L. pour promouvoir "les Laurentides" en général. Par ailleurs, même si dans les Laurentides, nous nous trouvons un peu dans l'ombre de certains gros centres touristiques qui ont pris plusieurs longueurs d'avance sur nous, il demeure que certains aspects de notre économie touristique coïncident davantage avec le genre de promotion qui se fait dans les Laurentides, qu'avec celui de Lanaudière. Enfin, le nouveau comté de Rousseau rattache St-Donat avec une partie des Laurentides.

D'autre part, Lanaudière est une région beaucoup plus jeune, dont les perspectives de développement futur sont inestimables, et où tout est à faire. Historiquement autant qu'administrativement, St-Donat a plusieurs points communs avec cette région. Alors que nous avons atteint une certaine saturation dans le développement de la clientèle qui nous vient de l'autoroute, nous sommes à l'heure de planifier l'accueil d'une nouvelle clientèle que nous amènera la 125. Le développement des axes EST-OUEST, la réorganisation du parc de Joliette et l'aménagement de la Forêt Ouareau, sont des horizons nouveaux dont St-Donat ne peut négliger les retombées. Contrairement à ce qu'on dit souvent, Lanaudière est une région où le tourisme occupe une part plus importante de l'économie que l'agriculture. Par ailleurs, le nouveau découpage des Municipalités Régionales de Comté associe St-Donat à Lanaudière.

On voit que, dans ce contexte, il était impératif pour St-Donat, non pas de faire un choix, mais d'envisager son développement sur les deux fronts. Il nous était en effet impossible de nous identifier à une seule des deux associations régionales, sans mettre de côté une partie importante de notre réalité économique. Or c'est ce que les associations touristiques refusaient d'accepter jusqu'à maintenant, en s'opposant au principe de la double affiliation. Les négociations qui se sont déroulées depuis le mini-congrès de novembre ont été fructueuses, puisque cette position a évolué, de sorte que nous sommes maintenant en mesure de nous associer au développement des deux régions que nous chevauchons.

St-Donat, la porte d'entrée d'une région sur l'autre: c'est un défi à relever, mais en même temps une situation privilégiée à exploiter.

Promotion été 1981

Au moment d'aller sous presse, les marchands de St-Donat tenaient une réunion avec la Chambre de Commerce, afin de mettre au point un énorme blitz publicitaire pour une fin de semaine (à déterminer) du mois de mai. On en saura davantage dans la prochaine édition du journal.

Une chose certaine, cette fin de semaine de promotion pourrait être l'occasion de trouver preneur, pour tous ceux qui ont des chalets à louer. Ceux-ci devraient donc surveiller attentivement les développements de cette affaire. En attendant, ils sont invités à communiquer avec la Chambre de Commerce (401 rue Principale, 424-2833), qui est en train de monter une "banque de chalets" pour cet été. CE SERVICE EST GRATUIT.



Félicitations aux nouveaux époux:
Ghislaine Blaquière, fille de M. et Mme Lucien Blaquière de Saint-Donat et Guillaume Pelletier, fils de M. et Mme Robert Pelletier de Notre-Dame-de-la-Merci.

**Le bottin
donatien de la
Chambre de
Commerce de
Saint-Donat est
en préparation...**

Vous avez signalé votre changement d'adresse, de numéro de téléphone s'il a lieu? Vous avez manifesté le désir d'y insérer une annonce? Vous avez prévenu que vous êtes un nouvel arrivant? Votre association est-elle mentionnée. Le nom et le numéro de téléphone de la personne responsable nous ont-ils été donnés? Votre nouveau commerce est-il annoncé?

La portée commerciale du **Bottin Donatien...** 3,500 exemplaires distribués "gratuitement" sur tout le territoire de la municipalité de

Saint-Donat et Notre-Dame de la Merci. Pour tout renseignement: Chambre de Commerce 424-2833 Journal Altitude 1350 424-2610 ou 424-5901.

Ou maller tout changement à: Journal Altitude 1350 C.P. 1350, St-Donat-Montcalm, Qué. J0T 2C0



Carla et Karen étaient toutes fières de leur pêche au Lac Amis d'"O". De belles mouchetées de près de 14" pouces. Les jeunes Erlick ont leur chalet au Lac Ouareau.

**l'union
vie**
compagnie mutuelle d'assurance
siège social Drummondville, Qué.



M. Mario Roy, directeur d'agence de l'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance est heureux de vous annoncer la nomination de M. Jacques Gilbert au poste de représentant pour la région des Laurentides. Détenteur d'un D.E.C. en administration, M. Gilbert en collaboration avec une firme de comptable et d'avocats, est en mesure de vous servir dans les domaines suivants:
- Planification financière personnelle
- Planification fiscale et successorale

Vous pouvez joindre M. Gilbert au 52 Legault, no 203, St-Jérôme, tél. bureau 432-1618, rés. 432-9587.

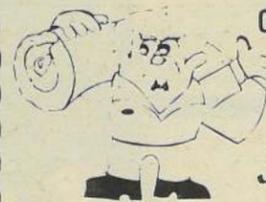
IMMEUBLES

**PAUL TAILLEUR ENRG.
COURTIER**

Nouveau service
à Notre-Dame-de-la-Merci



M. Paul Tailleu du Lac Georges, nouveau courtier, vous offre ses services dans l'immobilier sous les nom de "IMMEUBLES PAUL TAILLEUR ENRG." Pour achat, vente ou location de propriétés, chalets ou commerces, veuillez me contacter à Notre-Dame-de-la-Merci au (819) 424-5917 ou à Montréal: 277-2380.



Centre de Décoration

Tapis

Roger Gauthier
Inc.

240 Principale
Ste-Agathe-des-Monts

ENTREPÔT

Tapis	Tél.:
Tuile	326-3220
Prélarts	326-3234
Céramique	
Tapiserie	
Draperies et accessoires	

Pose exécutée par des EXPERTS
Plus de 200 rouleaux en inventaire



Le comité Libéral dans Rousseau est bien organisé

Quelques heures après la fin de la Convention que donnait M. Gérard Martin candidat officiel du Parti Libéral dans Rousseau que déjà le travail était structuré. Le local central du Parti Libéral est situé au 42 de La rue St-Louis à St-Esprit. Vous pouvez rejoindre des militants responsables au numéro suivant: 839-3677.

Une équipe dynamique

La responsabilité globale de l'organisation de la campagne du candidat Gérard Martin a été confiée à M. Joseph Gervais de Chertsey, M. Paul Arbec de Rawdon préside le comité de stratégie. Serge Forget de Mont-Rolland a été nommé mandataire de M. Claude Ryan auprès du Président des élections. Mme Francine Dauphin préside la campagne de publicité et est l'attachée de presse du candidat. Mme Ginette Lapalme de St-Esprit organise le travail des bénévoles. M. Réal Beaudoin domicilié au 32 ave des Érables à St-Esprit a été nommé l'agent officiel du candidat Gérard Martin.



M. Martin en campagne!

M. Gérard Martin, candidat libéral poursuit actuellement une campagne très active dans le comté de Rousseau.

La semaine dernière, M. Martin a effectué un blitz à St-Esprit, St-Lin, New Glasgow, St-Hippolyte, Mont-Rolland, Ste-Sophie, Ste-Adèle. Depuis le début de sa campagne, soit le lendemain de la convention qui le nommait candidat officiel libéral dans le comté, M. Martin a visité chacune des municipalités du comté et entend bien refaire une deuxième visite à chaque endroit avant la fin de la présente campagne.

Durant la semaine du 30 mars, M. Martin mettra l'accent sur les rencontres de cuisine et les petits groupes. Si vous désirez rencontrer M. Martin vous pouvez vous informer de l'endroit de ces rencontres au Comité Central, 42 St-Louis, St-Esprit Tél: 839-3677 ou 1-800-363-2774. Pour les gens qui habitent Les Laurentides, le Comité Central est situé au 467 Boul Ste-Adèle suite 29, et 30. Tél: 229-3202.

Bienvenue à tous, les bureaux sont ouverts de 10h à 21h.

'ATTENTION AUX COUPS DE SOLEIL!'

“C'est ce que m'a dit le directeur de ma caisse populaire après lui avoir annoncé que mon Placement-Boni me permettait de partir en vacances.”

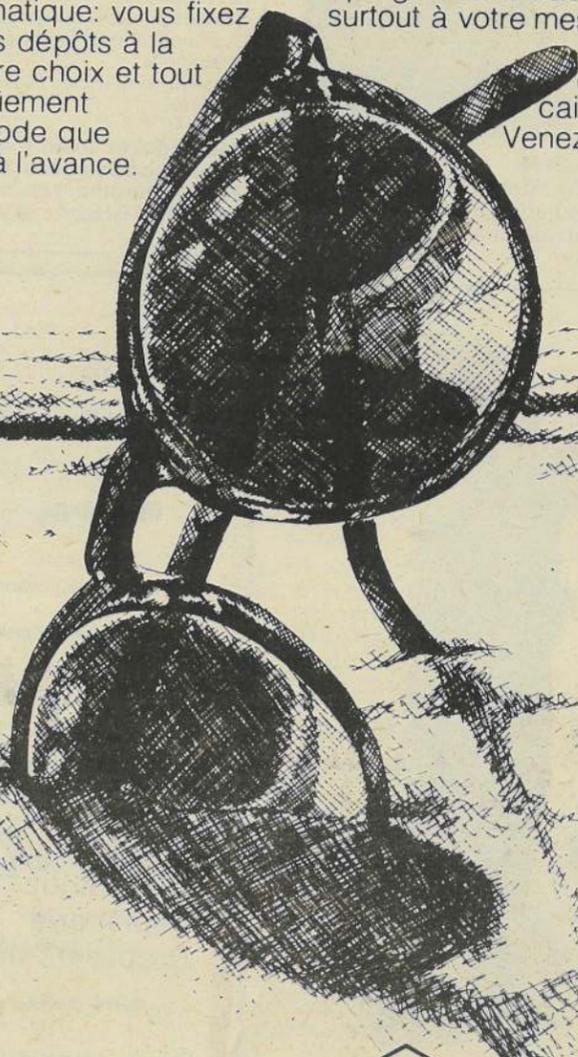
Placement-Boni, c'est un plan d'épargne systématique: vous fixez le montant de vos dépôts à la fréquence de votre choix et tout se fait automatiquement pendant une période que vous déterminez à l'avance.

En plus de profiter d'un taux d'intérêt alléchant, un «boni» vous est versé à l'échéance.

C'est ce qu'on appelle un plan d'épargne sans tracas, original et surtout à votre mesure:

Placement-Boni de la caisse populaire. Venez et parlons-en!

PARLONS D'ARGENT.



la caisse populaire  desjardins

Pour sauver l'industrie touristique, le libéral Gérard Martin propose le crédit touristique

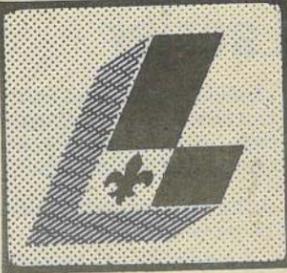
Conscient de l'importance des installations touristiques pour générer une bonne activité économique dans le comté de Rousseau, M. Gérard Martin candidat libéral à l'élection du 13 avril prochain, veut travailler sans relâche pour stabiliser l'importante industrie touristique de Rousseau. En analysant les 22 municipalités qui composent Rousseau, on s'aperçoit que seulement huit de ces municipalités sont agricoles alors que toutes les autres vivent du tourisme. Mais intimement liée aux caprices de la nature, comment pouvons-nous aider cette industrie qui vit depuis déjà deux années consécutives de graves difficultés avec des hivers pluvieux et des étés trop frais?...

En visitant les différents propriétaires de stations touristiques, d'hôtels et de restaurants, à la grandeur du comté tant vers le Nord, le Sud l'est que l'Ouest, M. Gérard Martin veut aider ces propriétaires à surmonter leur difficultés temporaires avant que plusieurs ne ferment leurs portes. Il défend avec conviction l'implantation du crédit touristique comme seul moyen d'aider les hôteliers à se sortir de situations financières difficiles que leur cause souvent la mauvaise température.

Une formule simple mais efficace

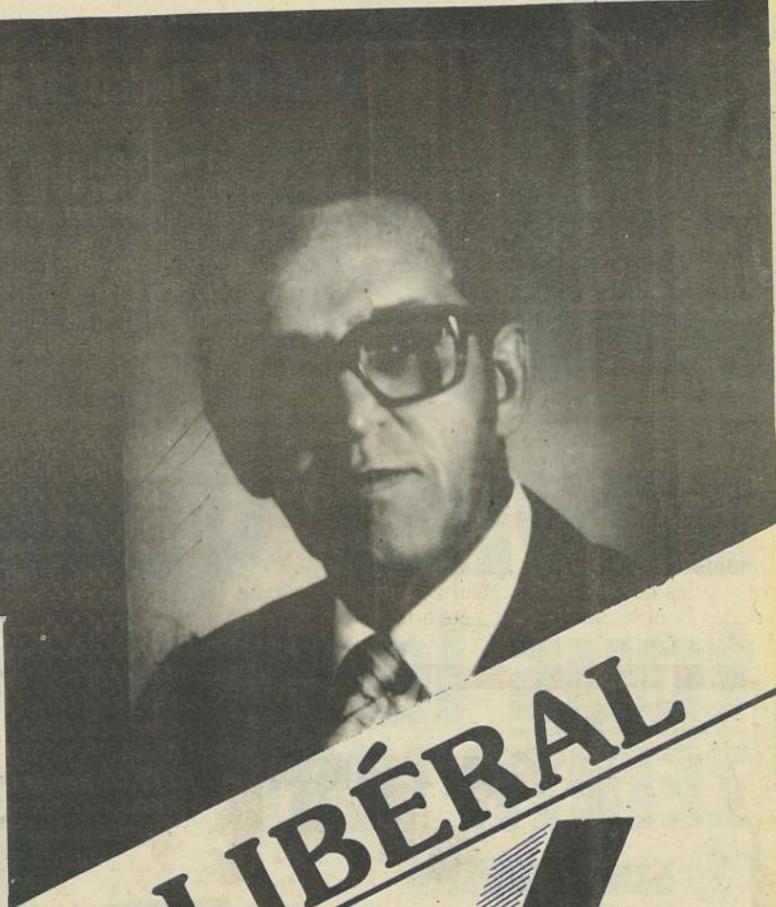
Étroitement inspirée par la formule du Crédit agricole, la formule du Crédit Touristique pourrait servir à l'établissement et à la consolidation de toute l'industrie touristique. Essentiellement composé de prêts garantis par un Office du Crédit Touristique et effectuées par des Institutions financières à des taux d'intérêt très réduits pouvant atteindre de 3 à 5%, le Crédit Touristique pourrait aider les hôteliers à résister aux intempéries.

Ce Crédit Touristique ne devait pas être plus fonctionnarisé que le Crédit Agricole. Il pourrait être accessible par des formules simples et régi par un Office du Crédit Touristique qui devrait bien connaître les problèmes touristiques et qui serait capable d'apporter rapidement une aide substantielle à l'industrie touristique en difficulté.



GÉRARD MARTIN

POUR
DU VRAI PROGRÈS
DANS ROUSSEAU



LIBÉRAL



VOTER
MARTIN
C'EST VOTER
CONNAISSANCE
DU COMTÉ

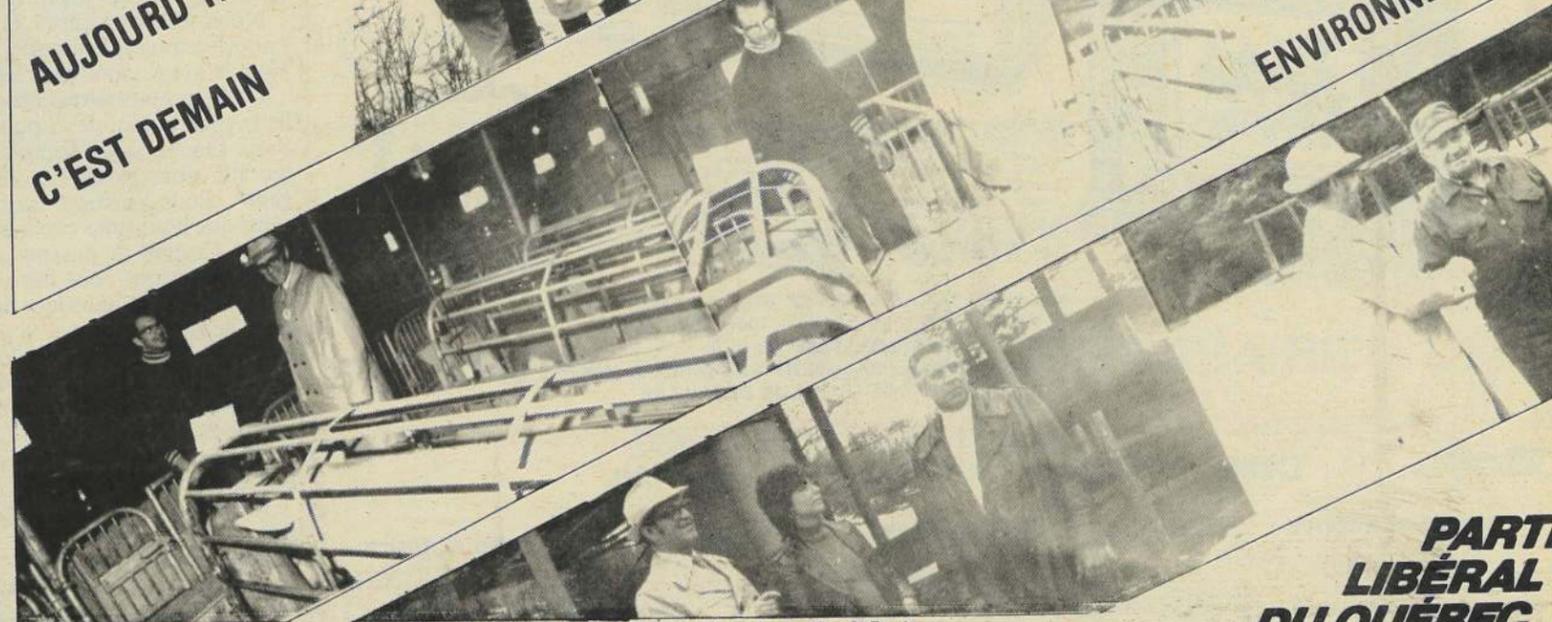
MARTIN
DANS
ROUSSEAU



AVEC MARTIN
AUJOURD'HUI
C'EST DEMAIN



INDUSTRIE
TOURISME
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT



**PARTI
LIBÉRAL
DU QUÉBEC**

Annnonce retenue et payée par Réal Beaudoin agent officiel du Parti Libéral dans Rousseau, 32 rue des Erables, St-Esprit



Mgr Gratton et les élections



A mes frères et soeurs du diocèse de Mont-Laurier

Le 13 avril prochain, nous serons appelés à élire un nouveau gouvernement à l'Assemblée nationale. C'est une démarche importante. Comme évêque, j'ai le goût de rappeler, outre le devoir de voter, certains critères de discernement, en ce qui concerne nos choix à faire parmi les candidats et les partis

politiques qui sollicitent notre appui. Je vous prie de croire que je rédige ces lignes dans un esprit de service évangélique.

I- En ce qui concerne notre devoir de voter

Nous avons le privilège de voter. Tant de citoyens, en

d'autres pays, ne l'ont pas. Il nous importe de remplir ce devoir social. Notre société moderne est devenue très complexe. Le rôle de l'état s'en trouve accentué d'autant. D'où l'importance du choix que nous ferons de ceux qui vont nous gouverner. Mais pour ce faire, un discernement critique s'im-

pose sur ce que nous présentent candidats et partis politiques.

II - Certains critères de discernements

La foi ne doit pas être étrangère au choix politique d'un chrétien. Cette foi du chrétien avec ses exigences morales doit éclairer son jugement sur les différents aspects du programme d'un candidat ou d'un parti politique.

1. La solidarité avec les petits et les pauvres.

Il faut tâcher de savoir où se situent ceux qui sollicitent notre appui. Ces derniers favorisent-ils les égoïsmes individuels et collectifs? Cette solidarité avec les petits n'est sans doute pas facile à obtenir dans une société. La complexité du rôle que doit exercer l'autorité civile à ce niveau ne la dispense pas d'y voir. On sait ce que signifie une complicité avec les grands et les riches qui peuvent abuser de leur pouvoir. Nous avons le droit, non moins que le devoir, d'interroger candidats et partis politiques sur la sorte de solidarité qu'ils envisagent.

2. Respect des valeurs morales.

Les gouvernements politiques ne sont pas, sans doute, des maîtres attirés de morale. Nous sommes en droit, par contre, d'attendre d'eux des mesures politiques et sociales qui protègent et incitent à promouvoir les valeurs morales si essentielles à un peuple.

Dans le concret, les accommodements socio-politiques du bien peuvent varier. Nous devons quand même voir de près l'attitude de tel ou tel parti politique, de tel ou tel

candidat en face des valeurs morales. Où se situent-ils face à la complicité avec ceux qui le commettent?

3. Le respect de la vie et de la personne.

Au nombre des valeurs de base, il y a celle du respect absolu de la vie. A ce niveau, le chrétien a des questions claires et nettes à poser à ceux qui sollicitent notre vote. Il en est de même pour tout ce qui concourt au véritable respect de la personne. Par ses lois, mesures, crédits, l'état favorise-t-il, ou non, l'épanouissement de la personne humaine?

Qu'il s'agisse de santé, d'éducation, de valeurs familiales, l'état est présent. Autant d'aspects qui doivent aider au discernement critique qu'un électeur québécois doit formuler en face des candidats. Que nous assurent-ils en ces domaines importants de notre projet social?

4. Franchise dans la collaboration avec les citoyens de bonne volonté

Des divergences de vue sont inévitables entre les citoyens de tout un peuple. Un gouvernement n'en doit pas moins prêter une oreille attentive aux réclamations justes et dignes de ceux et celles qui forment ce peuple, qu'ils soient constitués comme groupe ou représentent simplement, comme individus, une partie importante de la population attachée à sa culture et à sa foi chrétienne. Nous avons le droit et le devoir de vérifier qui d'un candidat et d'un parti politique promet le mieux d'être à l'écoute et d'encourager la collaboration des citoyens de bonne volonté.

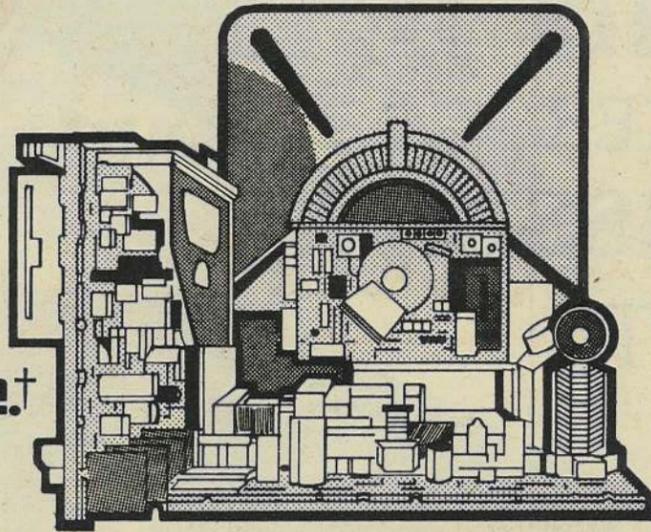
Mes meilleurs voeux pour nos élections qui viennent.

Jean Gratton
Evêque de Mont-Laurier

saviez-vous que? tous les télécouleurs ZENITH 1981

① sont munis du fameux châssis "TRIPLE PLUS" 100% modulaire, spécialement conçu pour l'entretien à domicile.

② sont si fiables, que ZENITH offre:

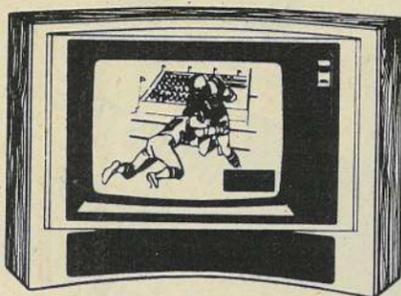


3 ANS DE GARANTIE

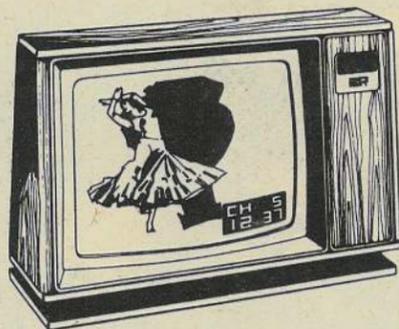
(pièces et main d'oeuvre... SANS FRAIS...!)

Le SYSTÈME 3 **ZENITH**

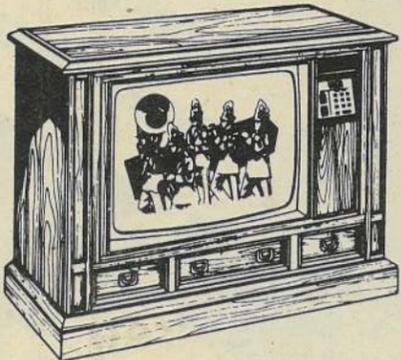
LE MEILLEUR, ET PLUS ENCORE...



Le Panorama XIII • Télécouleur Console SYSTÈME 3 26" (66 cm) diag. de Style Ultra moderne.
Télécommande à ordinateur "SPACE COMMAND" 2500
• Indicateur canal et heure sur écran • Repérage ascendant ou descendant des canaux programmés à l'avance • PRÊT À ÊTRE RELIÉ AU CÂBLE, plus besoin de convertisseur
• Modèle SM2541X



Le Hastings • Télécouleur 20" (51 cm) diag. SYSTÈME 3 modèle de table compact.
Télécommande à ordinateur "SPACE COMMAND" 2500
• Indicateur canal et heure sur écran • Repérage ascendant ou descendant des canaux programmés à l'avance
• PRÊT À ÊTRE RELIÉ AU CÂBLE, plus besoin de convertisseur • Modèle SM1961W



Le Mergale • Télécouleur console SYSTÈME 3 26" (66 cm) diag. de style transitoire.
Nouveau circuit PRP pour une image 25% plus détaillée
• PRÊT À ÊTRE RELIÉ AU CÂBLE, plus besoin de convertisseur • Chêne véritable et simili-bois assorti de couleur chêne antique • Modèle M2522E

Le SYSTÈME 3 **ZENITH**

- LAMPE ÉCRAN À TRIPLE MISE AU Foyer
- CHÂSSIS TRIPLE-PLUS — 100% MODULAIRE
- SENTINELLE-COULEUR
- et maintenant muni du NOUVEAU CIRCUIT PRP pour UNE IMAGE 25% PLUS DÉTAILLÉE



La partie de cartes au profit du groupe scout...
presqu'un FIASCO....

Nous avons beau simer les jeunes et penser que le scoutisme est un excellent complément de l'éducation! Il y a des soirées où nous nous demandons si on a raison...

Nous avons beau être optimistes et continuer de nous encourager, il y a des moments où nous nous trouvons ridicules!

Nous sommes déçues, très déçues de la participation des parents à la partie de cartes du 14 mars; c'était au sous-sol de l'église, au profit des 4 unités du Groupe.

Nous sommes sûres que c'est un bon Mouvement! Partout à travers le monde, le scoutisme a fait ses preuves. Nous n'avons donc plus besoin de nous épuiser à le dire!

Ce dont nous avons besoin par contre, c'est de l'appui de la population, de l'appui surtout financier des gens de Saint-Donat, nous sommes une organisation à but non lucratif; nous avons besoin de bonne volonté... et "d'argent". Pour l'instant surtout... d'argent! Nous sommes sûres que nous nous répétons, mais aux réunions mensuelles du Comité de parents, il n'est question que de cela... Nous pourrions vous faire la liste de tout ce qui se passe d'intéressant à l'intérieur des unités mais il faut, à l'occasion, se dire ce qui ne va pas. En général, les scouts, les guides, les louvettes et les louveteaux se portent bien; mais nous avons un besoin urgent de fonds. "On tire le diable par la queue" dans chaque unité et nous croyons que ce n'est pas normal!

On cherche toujours un endroit "stable" bien à nous ou l'on pourrait se rencontrer, travailler, jouer, échanger!

Même si c'est beau à St-Donat, ce n'est pas facile de faire du Scoutisme.

Nous avons beau faire "de notre mieux" comme les louveteaux, les louvettes et être "toujours prêtes" comme les guides et les scouts, ce n'est pas suffisant à St-Donat! Les maîtrises Scouts, Guides, Louveteaux et Louvette



Centre Vidéo des Laurentides (St-Donat) Inc.

Vente et service

480 Principale

Installation d'Antennes et tours

Richard Charette (Prop.)

St-Donat

424-3344

L'UNIK Disco

BAR

Le Montagnard

Vendredi: 3 avril 81

Spectacle "Lipsing"

animé par **ROCK DENIS** de "Jeunesse Express"

"Le concours de Lipsing"

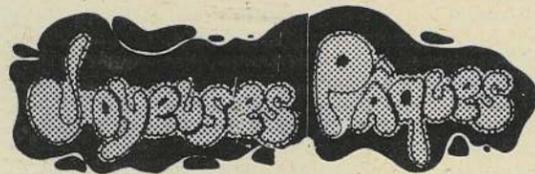
débuté Vendredi le 10 avril 1981
mettant en vedette plusieurs participants de St-Donat

Série régulière
10 avril
17 avril
24 avril

Semi-finale
1er mai
8 mai

Grande finale
15 mai
animée par
Rock et Guy
de
JEUNESSE EXPRESS

Inscrivez-vous...Information Denis ou Jacques
Tél.: 424-2075



Félicitations du mois

- Aux organisateurs du 7e Tournoi annuel de ballon-balai
- Au Club Motoneige St-Donat Inc. pour leur excellente Partie de Sucre
- Aux joueurs de hockey et de ballon-balai qui ont très bien représenté St-Donat à Mont-Laurier
- A M. Frank Sigouin et son amie Hélène qui représenteront "Le Montagnard" au vélodrome le 18 juin

*OUVERT - Vendredi Saint

*SPÉCIAL pour le dimanche de PÂQUES

*SOIRÉE "SKI-PI" les dimanches en soirée

*"SOIRÉE CHAMPAGNE-ANNIVERSAIRE"
tous les samedis

514 Principale

Saint-Donat

Tél.: 424-2075

Club Optimiste St-Donat

Concours de Français

Cette année encore, le Club Optimiste de St-Donat sollicitait la participation des étudiants et des enseignants de St-Donat dans le cadre de son concours annuel de français. Vu le succès remporté par Mademoiselle Christine Simard, auteur, et la publication de son conte "prime", le Club a cru bon donner l'occasion aux élèves de mesurer tout l'effort d'imagination que peuvent représenter l'élaboration et l'illustration d'un conte pour enfants.

Le Club a donc soumis aux étudiants différentes formes de participation selon leur niveau et voici en quoi consistait le concours pour cette année: les élèves de niveau secondaire I et II devaient composer un conte original pouvant s'adresser à des enfants de 5 ou 6 ans. Les étudiants du primaire 2e cycle prévus à cet effet, ils devaient procéder à l'illustration de ces contes écrits par les élèves du secondaire. Quant aux élèves du primaire premier cycle, ils devaient faire un ou des collectifs suite à la lecture d'un ou de contes.

Ce travail a nécessité des efforts à bien des niveaux autant de la part des étudiants que de la part des enseignants. Nous profitons donc de cette publication pour remercier mille fois les étudiants qui ont répondu en grand nombre à notre concours (204) et les enseignants qui les ont si bien guidés.

Les étudiants ont hâte, maintenant, nous le savons, de connaître le "verdict" des juges concernant leurs travaux.

Au moment où ce journal sera publié nous pouvons leur dire que tous les travaux ont été jugés et que les prix devraient leur être distribués... avant le congé de Pâques. Tous les participants recevront un diplôme souvenir pour leur participation.

Le club vous dit donc à l'an prochain et sachez tous que nos jeunes ne manquent ni d'imagination ni de talent!
Suzanne Séguin
Responsable du concours

Mascarade en patins

Pour une quatrième année depuis sa fondation le Club Optimiste Saint-Donat organisait au Centre Sportif "sa mascarade sur patins" pour les jeunes filles et garçons.

Plus de 50 jeunes y ont participé en costumes des plus variés. L'âge des participants variait de un an à quatorze ans. L'originalité, la beauté et l'ingéniosité dans les costumes méritent des félicitations. Des médailles furent distribuées aux 21 plus beaux costumes, une plaque et un cadeau furent aussi remis à Geneviève Gilbert qui portait d'après les juges le plus beau costume. Plus de 15 prix furent tirés au hasard parmi les jeunes qui étaient costumés. Les adultes présents étaient éligibles au tirage de deux prix de présence.

Le Club Optimiste tient à remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué au succès de cette activité dont le succès s'accroît à chaque mascarade.

Un MERCI spécial au service Plein Air qui nous a grandement aidé sur la glace et nos juges François Robidoux, Rita Jalbert, Suzanne Séguin et Michel McNicol ainsi qu'à Michel Lavoie.

Jean Rivet,
Responsable

Tirage annuel

Le tirage annuel à \$100. du Club Optimiste aura lieu le 25 avril 1981. Les billets sont disponibles chez:

-Serge Lavoie
-André Picard
-Guy L'Espérance
-Roseline Fournelle et
-Michel Lavoie.

Nous comptons sur vous!...

Faites vite! Il reste peu de billets!

Le C.L.S.C. de la région (St-Donat, St-Jovite, Ste-Agathe et Labelle)

Bilan de la campagne d'information

Dans le processus d'implantation du C.L.S.C. de la région Ste-Agathe, St-Jovite, St-Donat et Labelle, une nouvelle étape a été franchie avec la fin de la campagne d'information. Plus de 1,000 personnes en 7 semaines furent rejointes au cours des mois de janvier et février 1981. En effet, 441 personnes ont assisté aux 17 rencontres publiques d'information alors que 845 personnes furent rejointes à travers 38 groupes socio-économiques du territoire. Par secteur, cette participation aux rencontres publiques d'information représente 182 personnes pour le secteur St-Jovite, 128 pour St-Donat, 86 pour Ste-Agathe et enfin 45 personnes pour Labelle. Rappelons que lors de ces soirées, les points suivants furent abordés:

- Qu'est-ce qu'un C.L.S.C.
- Notre C.L.S.C. au départ
- Ce que notre C.L.S.C. deviendra
- La participation (conseil d'administration et comité aviseur)

Quatre assemblées de nominations eurent lieu immédiatement après la campagne. Ces assemblées avaient pour but le choix de deux représentants par secteur; ces personnes sont pour St-Jovite, M. Jacques Lapointe et M. Normand Lacroix, pour Ste-Agathe, Mme Pierrette Gauthier et M. Viateur Yelle, pour St-Donat, M. Réjean Gaudet et M. Jean Désy et pour Labelle, M. Yvon Cormier et Mme Françoise Dufresne. Ces huit personnes ont été suggérées au Ministre des Affaires Sociales pour le futur Conseil d'administration Provisoire du C.L.S.C. Selon la Loi, c'est la prérogative du Ministre de retenir en tout ou en partie les noms qui lui ont été soumis par la population via le CRSSS Laurentides-Lanaudière. D'autre part, le futur personnel à être intégré, a suggéré Mesdames Johanne Curodeau et Pauline Bilodeau comme représentants. De plus, les établissements susceptibles d'avoir des ententes de services avec le C.L.S.C. ont choisi M. Gilles Sauvé (Centre de Services Sociaux Laurentides-Lanaudière) et Mme Louise Roy (Hôtel-Dieu de St-Jérôme et C.H. Laurentien de Ste-Agathe).

Les étapes à venir sont l'émission de la charte et l'embauche par le Conseil d'administration Provisoire du Directeur général. Il est cependant difficile de fixer dans le temps chacune de ces étapes, l'émission de la charte étant du ressort du Ministère et l'embauche du Directeur général de celui du Conseil d'administration Provisoire.

OUVERTURE EN AVRIL

AMEUBLEMENT CHARETTE ENR.

"Au prix du bon vieux temps"
situé

dans les locaux de CHARETTE & FRERE

"Là où votre grand-mère
a acheté son
premier ameublement."

ATTENTION PRENEZ NOTE
Nous assumons le SERVICE
APRES-VENTE des anciens clients
AMEUBLEMENT CHRISTIAN RIOPEL

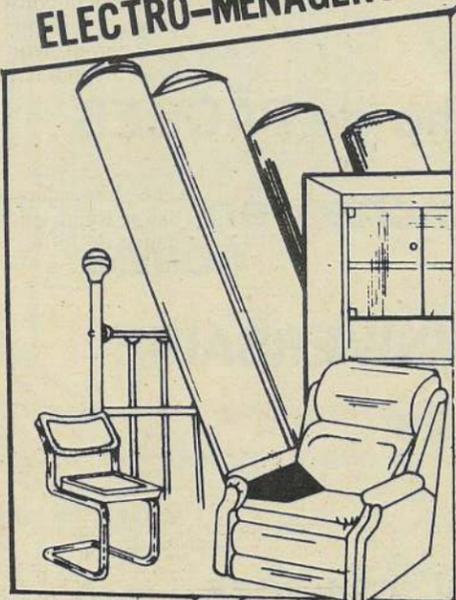
Michel et Christian Charette
propriétaires

598 Principale

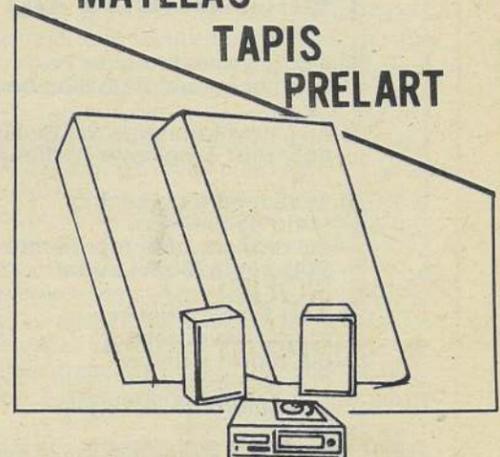
Saint-Donat

424-2414

MEUBLES
APPAREILS
ELECTRO-MENAGERS



MATELAS
TAPIS
PRELART



René Blouin, résident de St-Donat de 1972 à 1978

Candidat du Parti Québécois aux élections du 13 avril

Sainte-Adèle - Après avoir indiqué au cours de la conférence de presse tenue à Sainte-Julienne la semaine dernière, les engagements précis qu'il prenait, relativement à l'amélioration du réseau routier intérieur du comté de Rousseau, le candidat du Parti Québécois, Monsieur René Blouin a annoncé une série de mesures visant à provoquer le développement éco-

nomique du comté et la création d'emplois.

Un sommet économique

Épaulé par les candidats du Parti Québécois de la Région, Monsieur Blouin a annoncé la tenue d'un sommet économique qui regroupera tous les intervenants économiques de la région. Monsieur Blouin s'est dit

convaincu que c'est de la concertation des hommes d'affaires, des responsables des travailleurs et des autorités gouvernementales que viendra la création d'emplois.

" Il faut arrêter d'attendre le messie en matière économique et réaliser que notre développement viendra d'abord des intervenants économiques locaux et régionaux

a précisé le candidat René Blouin.

Selon Monsieur Blouin, ce sommet économique permettra de fixer les éléments clefs d'une stratégie de développement économique pensée pour nous et par nous et de rapprocher les services économiques du Gouvernement, des entreprises créatrices d'emploi. " La formule des sommets économi-

ques a donné des résultats extraordinaires dans d'autres régions du Québec et plus récemment à Montréal; il n'y a pas de raisons que ça ne marche pas dans notre région ", a conclu Monsieur Blouin qui s'est dit convaincu que cet événement économique provoquera un dynamisme local et que non seulement les secteurs touristiques et agricoles en profiteront, mais



ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION

Lieu: Salle du Vieux Théâtre à ST-DONAT
Date: Vendredi, le 10 avril 1981 à 20 heures



L'ex-attaché politique de Guy Chevrette et candidat du Parti Québécois de Rousseau, Monsieur René Blouin, accompagnait le Ministre des Finances, Monsieur Jacques Parizeau, lors de l'assemblée publique du 24 mars 1981 à Saint-Donat.

qu'à titre d'exemple, des entreprises nouvelles de transformation et de distribution des produits agricoles et des P.M.E. pourraient ainsi prendre place dans notre réseau économique et susciter la création de centaines d'emplois.

Où est le renouveau libéral ?

Rappelant que le candidat libéral de Rousseau n'avait toujours pas ex-

cela confirmait les propos de centaines de citoyens et citoyennes de Rousseau qui prétendent que le candidat libéral a fait très peu de choses constructives lorsqu'il fut député.

Monsieur Blouin a également déploré l'absence de programme de ses adversaires qui détournent les problèmes et promettent " d'étudier" la situation sans être capables de suggérer de vé-



Le Ministre fait son entrée au Vieux Théâtre de Saint-Donat sous les applaudissements des gens venus l'écouter.

pliqué comment il se finançait et qu'il n'avait pu indiquer aux journalistes la liste complète des solliciteurs qui auraient mené cette présumée campagne de financement libérale, pleine de trous inexplicables, Monsieur Blouin a précisé que ces longs silences du candidat libéral, n'avaient rien de rassurant et qu'il pourrait y avoir matière à intéresser le directeur du financement des Partis politiques du Québec.

ritables solutions.

Lévesque ou Ryan

Enfin, le candidat Blouin aux électeurs et électrices de Rousseau d'utiliser leur conscience derrière l'isoloir lorsqu'ils feront leur choix électoral lundi le 13 avril prochain.

"Demandez-vous en toute conscience qui, de René Lévesque ou de Claude Ryan, a le plus de chance de faire progresser le Québec et de le rendre plus fort" a déclaré Monsieur Blouin.

" Que le candidat libéral nous démontre clairement qu'il n'est pas entouré d'une petite clique de profiteurs " a précisé le candidat péquiste de Rousseau.

" J'aurai rencontré près de dix milles de mes concitoyens et concitoyennes de Rousseau au cours des dernières semaines et j'ai confiance qu'une majorité absolue d'entre eux (plus de 50%), supporteront le Parti Québécois et son candidat " a conclu Monsieur Blouin.

René Blouin a également rappelé au candidat libéral de Rousseau qu'il avait été incapable jusqu'à maintenant de déposer le bilan de ses années de députation entre 1962 et 1966 et que

faut rester
forts
au Québec



DANS ROUSSEAU

SUPPORTONS RENÉ BLOUIN ET

L'Équipe Lévesque



**Parti
Québécois**



Club d'Age d'Or St-Donat



A Saint-Donat, nous avons le goût de vivre!

Bonjour à tous les membres de notre Club de l'Age d'Or.

La température clémente et ensoleillée de jeudi le 26 mars a permis à une soixantaine de personnes de se rendre à la cabane à sucre Dupuis à Saint-Jacques de Montcalm. C'est de bon appétit que tous se régaleront d'un succulent repas. La bonne humeur régnait malgré l'absence de notre dévouée et infatigable présidente, Mme Sarah St-Pierre, présentement hospitalisée à Saint-Jérôme, suite d'un malheureux accident. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et retour parmi sa grande famille le plus tôt possible.

Plusieurs membres ont déjà bénéficié de l'assurance collective résidentielle et automobile. Il n'y a pas de période établie pour prendre ces assurances; vous pourrez le faire au moment du renouvellement de votre police d'assurance. Pour toute information, adressez-vous directement à M. Ernest Sasseville ou à M. Michel Turcotte à 1 (514) 288-9141 sans frais: 1-800-361-0610. A vous d'en profiter!

Les clubs de l'Age d'Or sont sans aucun doute le meilleur remède contre la solitude. Il faut montrer à notre entourage que les personnes du troisième âge sont capables de fraternité et de charité. Celle qui en aide une autre est le plus bel exemple de partage et d'amour qui soit!

Allons, vivons pleinement. C'est le temps où jamais de s'épanouir et surtout ne dites pas: "il est trop tard".

Au revoir
Antoinette Riopel,
Vice-présidente

Equipe de ski Nancy Greene

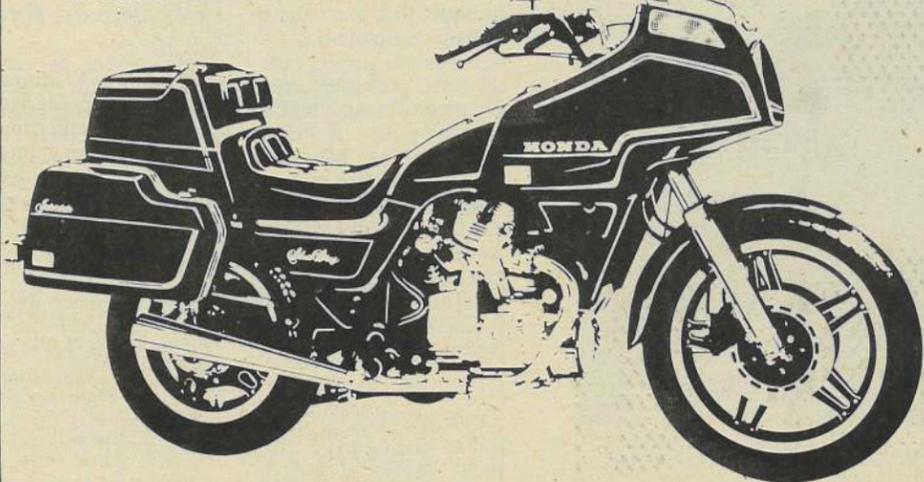
L'équipe Nancy Greene du Mont Garceau sous la direction de Coco Deguire a réussi à arracher la troisième place cette saison, cette équipe du Mont Garceau n'en est qu'à la deuxième année d'existence et les jeunes au nombre de 13 ont une moyenne de trois victoires et deux défaites en slalom géant. Troisième dans toutes les Laurentides c'est pas mal, voici la liste de ces jeunes courseurs qui représenteront peut-être le Canada au championnat du monde.

Paul Laporte, Nilo Picard, Geneviève Garceau, David Simard, Stéphane Côté, Martin Trudel, Jean-Yves Lépine, Paul Frenette, Julie Rivet, Stéphanie Simard, Hugue Forget, Charle Trudel et Geneviève Bourgeois.

LA MOTO QUI A DES AILES.

La Silver Wing Interstate (GL500I) de Honda a tout ce qu'il faut pour les courts et les longs trajets. Par exemple: suspension arrière à amortisseur Pro-Link™ exclusif à Honda et à assistance pneumatique et fourches avant à assistance pneumatique; moteur bicylindre transversal puissant et fiable, refroidi par liquide avec SET; carénage de style aérodynamique; système de bagages modulaires exclusif comprenant deux sacs de selle à montage latéral et un grand coffre à bagages standard ou un petit coffre à bagages en option qui peut remplacer la selle-passager confortable.

Vive la nouvelle Silver Wing Interstate 1981.
En montre chez ton concessionnaire Honda.



VIVE LA GL500I DE HONDA.

pagé (ST-DONAT) SPORT INC.

1108, Principale

424-3433

Saint-Donat

La saison de "pétanque" s'en vient!

La belle saison s'en vient, il faut donc commencer à y penser. Tous les anciens membres ainsi que les nouveaux sont priés de donner leur nom à Yvette Collin (424-2455), Micheline Juteau (424-2666), Pierre Charbonneau (424-2559) d'ici le 21 avril 1981.

Il y aura une assemblée à la Salle Municipale, le 21 avril à 19h30 afin de discuter sur le choix du soir le plus favorable pour pratiquer ce sport agréable ainsi que pour discuter les nouveaux règlements.

Bien à vous,
Pierre Charbonneau

Club des mycologues amateurs des Laurentides

Au programme en avril:

Le 15 avril: Conférence "Introduction à la mycologie" par Gilles Grignon.

Le 22 avril:

Conférence "Ascomycètes" par G. Legault

Le 6 mai: Conférence "Polyporus" par Léona Lacombe

Le 17 mai: Excursion au Parc d'Oka

Toutes les conférences ainsi que les soirées d'identification débutent à 19h30 et se terminent à 22h00 au local C-145 de la Polyvalente-des-Monts.

Toutes les excursions débutent à 10h00 et le rassemblement se fait au Carrefour, coin des rues St-Antoine et St-Joseph, Ste-Agathe-des-Monts. La fin des excursions est prévue pour 17h00.

Joyeuses
Pâques

POUR

BELLE SAISON

à SAINT-DONAT



Présente chez

Yvan St-Amour inc.

587, rue Principale

Les modèle 1981



CAPRI TURBO RS

Demandez Jean-Marie Guénette
représentant de R. Fournel Inc.
(Ste-Agathe-des-Monts)

Tél.: (819) 424-2301 ou 424-2711 (rés.)

Le candidat André Auger s'intéresse au sort des travailleurs autonomes

Saint-Lin, (le 9 mars 1981) - En parcourant la circonscription de Rousseau, le candidat officiel de l'Union Nationale, André Auger rencontre bon nombre de travailleurs autonomes et d'artisans avec qui il a l'occasion de discuter et d'échanger et se dit prêt à chercher avec eux des solutions aux difficultés qui les confrontent.

Le président de la Commission scolaire régionale Lanaudière et maire de la paroisse de Saint-Lin n'est pas indifférent aux problèmes qui assaillent les travailleurs artisans, principalement ceux qui opèrent des entreprises de transport par camions et qui dans bien des cas doivent supporter de l'outillage fort coûteux, sans jamais être assurés d'obtenir des contrats du gouvernement ou d'ailleurs.

Le candidat Auger

est conscient de l'espèce de jungle qui subsiste en ce domaine et entend comme porte-parole des électeurs du comté à l'Assemblée Nationale étudier des solutions de rechange à cette situation qui perdure, malgré les promesses des autorités gouvernementales en place d'accorder des chances égales à tout le monde, dans la répartition des contrats de transport en vrac.

Le travailleur artisan doit investir de grosses sommes d'argent pour l'acquisition de matériel roulant, selon le candidat Auger, et les riches assumés par l'artisan sont disproportionnés en regard des possibilités d'obtenir du travail échelonné sur une certaine période de temps. Selon lui, les entreprises bien structurées sont mieux protégées contre ce danger qui guette l'artisan.

Ce désir de venir en aide aux travailleurs artisans de la part du candidat André Auger s'inscrit dans la volonté de l'Union Nationale de faire de l'entreprise privée la partenaire privilégiée de la relance de l'économie québécoise au niveau de chacune des régions.

"Personnellement, j'ai toujours cru à l'entreprise privée et à l'esprit d'initiative de nos hommes d'affaires de chez nous", rappelle André Auger, pour dire finalement que "la solution au malaise économique actuel passe par la volonté et l'entrepreneuriat de nos dirigeants de petites et moyennes entreprises!"

"C'est de ce côté qu'il faut chercher la solution", conclut André Auger, convaincu des immenses possibilités encore inexploitées dans les PME.

Pour André Auger, l'important c'est de développer l'industrie touristique à la grandeur du comté!

Saint-Lin, (le 23 février 1981). - Le candidat officiel de l'Union Nationale, André Auger, dans le comté de Rousseau entend mettre l'accent sur le développement de l'industrie touristique à l'échelle de cette immense région dont c'est la principale source de revenus.

"Il nous faut affronter avec agressivité les problèmes auxquels est confrontée cette industrie de chez nous qui a fait des pas de géant depuis quelques années", enchaîne André Auger pour ajouter tout de suite "qu'il ne saurait être question de laisser le développement se faire avec anarchie, sans aucun plan d'ensemble, ni planification à long terme".

Conscient que plusieurs localités situées dans la circonscription électorale de Rousseau tirent le gros de leurs

ressources de l'industrie touristique, le candidat Auger s'intéresse particulièrement à la forme que prend cette industrie et aux difficultés qui guettent ceux qui en vivent.

"Le comté compte plusieurs grandes stations de ski qui se sont taillées une réputation qui dépasse largement les limites de notre région", d'ajouter André Auger. Il m'apparaît important de voir à assurer aux investisseurs qui ont risqué des capitaux dans ce type d'industrie un encadrement propice au développement et à l'essor de ces stations touristiques", poursuit-il.

Se référant au programme du Parti en matière de tourisme, le candidat André Auger se dit favorable à l'établissement de mesures fiscales pour permettre à l'entreprise privée de

jouer pleinement un rôle prépondérant dans la promotion et l'élaboration des projets touristiques.

Le candidat Auger verrait d'un bon oeil la création d'une zone touristique qui engloberait l'ensemble de sa circonscription où l'on compte plusieurs stations de ski, notamment à Ste-Adèle, Rawdon et Saint-Donat, et plusieurs centres de plein air accessibles à la population. Du même souffle, il ne voit pas pourquoi le gouvernement ne faciliterait pas un élargissement des mesures d'assistance financière et du crédit touristique pour une région qui ne vit pratiquement que de cette industrie.

Partenaire irréductible de l'entreprise privée, le candidat André Auger maintient que le développement touris-

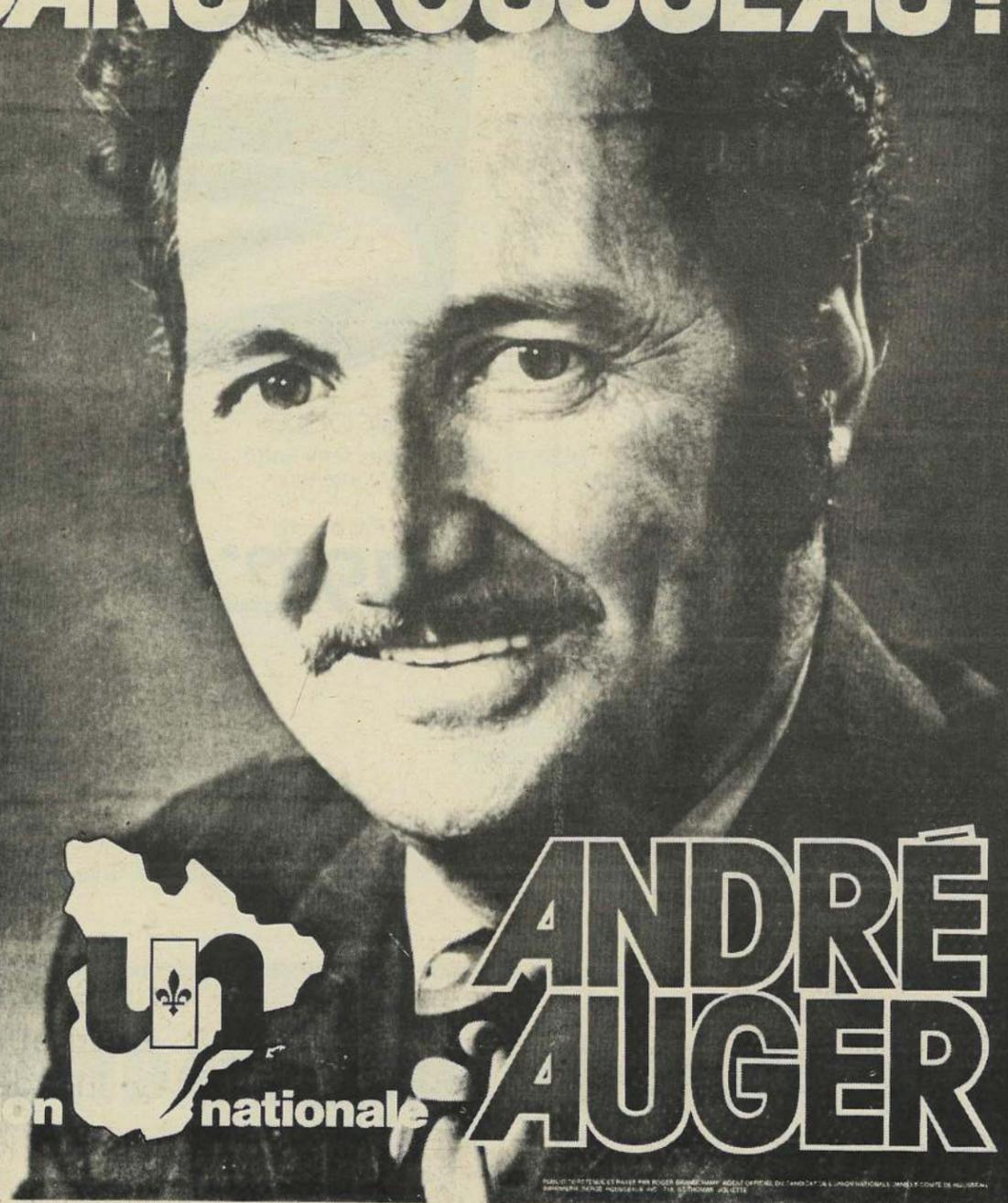
que doit se faire avec les hommes d'affaires de la région en tenant compte de la protection de l'environnement.

Avec un parc provincial qui compte au-delà de 1200 lacs, le Parc du Mont-Tremblant, un réseau routier régional qui commence à prendre forme, le candidat Auger verrait très bien l'organisation systématique de circuits touristiques à l'intérieur du comté situé aux limites de la circonscription de Joliette.

Il se dit prêt à discuter de ce projet avec les principaux intervenants en tourisme, principalement ceux qui ont déjà investi dans l'avenir de la région, afin de trouver des solutions d'avenir.

Le candidat Auger poursuit sa tournée des électeurs du comté de Rousseau.

UNE RÉPONSE... DANS ROUSSEAU!



union nationale

ANDRÉ AUGER

Un centre d'aide aux victimes de viol pour la région Laurentides - Lanaudière à la maison d'accueil le Mitan

La Maison d'Accueil Le Mitan de Ste-Thérèse, faisant suite à une proposition du Ministère des Affaires Sociales a accepté une subvention dans le but d'ajouter à ses services déjà existants (hébergement transitoire pour les femmes en difficulté et leurs enfants et Centre de Jour) un Centre d'Aide aux victimes de viol, la région Laurentides - Lanaudière étant malheureusement elle aussi confrontée avec le problème des femmes subissant des assauts sexuels.

Aucune ressource jusqu'à ce jour n'était disponible pour accueillir, informer et offrir un soutien aux victimes de viol de la région. Dans cette perspective, la Maison d'Accueil Le Mitan, conformément à sa préoccupation de contrer la violence faite aux femmes veut palier à cette lacune.

Le Centre d'Aide aux victimes de viol de la Maison Le Mitan offre donc: un service d'écoute téléphonique 24 heures, hébergement, information, référence médicale et légale, accompagnement dans les diverses démarches et soutien psycho-social.

Toute personne désirant recourir à nos services peut communiquer avec nous 24 heures par jour à: 435-3651.

Notre adresse: 66, rue St-Louis, Ste-Thérèse, J7E 3G8

Cercle de presse de Saint-Jérôme

Saint-Jérôme, 17 mars 1981

Dans la nuit du 12 au 13 mars dernier, des agents de la Sûreté du Québec à Saint-Jérôme enfermaient le journaliste Henri-Gilles Blondin et le cameraman Gilles Choquette dans la salle d'interrogatoire de la S.Q. pendant près d'une heure.

Les policiers voulaient ainsi éviter d'avoir des témoins dans les perquisitions qu'ils s'approprièrent à faire à coup de haches dans trois restaurants disco de Saint-Jérôme. Ils ont donc tout simplement séquestré ces deux personnes qui travaillent pour le bulletin régional d'information de CHOY-TV et qui se trouvaient sur leur route à ce moment là.

Cette façon de procéder de la part de la S.Q. est tout à fait inadmissible et il faut dénoncer de tels gestes qui portent gravement atteinte à la liberté d'information. Déjà la FPJQ a pris position dans cette affaire dénonçant la Sûreté du Québec et demandant au ministre de la Justice des explications. Je demande donc à tous les membres du cercle de porter ces faits à l'attention du public, de dénoncer les agissements de la S.Q. Il en va de la liberté de presse dans les Laurentides. Les journalistes doivent se faire respecter.

Je termine en assurant l'appui du Cercle de presse aux personnes impliquées dans cette affaire, Henri-Gilles Blondin un de nos membres et Gilles Choquette.

Yolande Brassat
présidente



SICOVELVET
Émail velouté
d'intérieur au latex

Pas plus de
\$18.99*
le gallon

PERL-OPAC
Émail fini perle
d'intérieur à l'alkyde

Pas plus de
\$21.99*
le gallon

SICOGLO
Latex semi-lustré
d'intérieur

Pas plus de
\$19.99*
le gallon



* Prix en vigueur pour le blanc seulement.
Ces peintures peuvent être teintées
dans une variété de tons pastel,
moyennant un léger supplément.

SICO C'EST BEAU!

quincaillerie claudes desrochers

766 Principale, St-Donat JOT-2CO

Tél.: 424-2521

Journal ALTITUDE

1069 RUE PRINCIPALE, ST-DONAT, CTE. MONTCALM, C.P. 1350, P.Q., (JOT 2CO)



2^{ième}
cahier



Location d'autobus
pour
tout occasion

Tél.: (819) 424-3106

ATTENTION PÊCHEURS

BIENVENUE

AU

Lac Amis D' "O"

OUVERT À L'ANNÉE

Truite mouchetée et arc-en-ciel



Le tournoi Ballon-balai 81 fut encore un "gros succès". Et ce, grâce aux organisateurs Michel Riopel, J. Perreault de la Brasserie O'Keefe, René Collin, maître de cérémonie et le président Gilles Coutu.



Le monde est petit, M. et Mme Fergues du Lac Provost ont rencontré M. et Mme Guy Paquette du Lac Croche à Fort Lauderdale, en Floride.



L'équipe du Beurivage en visite de pêche au Lac Amis d'"O".



Nos belles d'aujourd'hui avec les costumes d'autrefois à la soirée du Patrimoine.

Nicole Plante-Ménard vous propose

Une GRANDE FÊTE DE L'AMITIÉ ET DE LA FRATERNITÉ

avec **SUZANNE PIUZE**

le 24 mai 1981 à St-Donat

Si pour plusieurs, le 23 mai 1980, fut une journée ordinaire, il n'en fut pas de même pour Nicole Plante-Ménard. Son arrivée à Saint-Donat, la construction de sa serre en mai et juin, l'ouverture de sa Boutique d'Alimentation Marie-Soleil en octobre marquaient le début d'une aventure, qui de jour en jour, s'avère de plus en plus fascinante et emballante.

Voilà pourquoi, le 24 mai 1981 au Manoir des Laurentides Nicole désire fêter ce 1er anniversaire en vous proposant une **grande fête de l'Amitié et de la Fraternité** avec **Suzanne Piuze**, journaliste, écrivain et fondatrice de plusieurs Centres de Yoga.

Des auteurs de renom, dont Madeleine Guénette, qui à l'occa-

sion, lancera à St-Donat son deuxième volume sur l'alimentation; des artistes, des artisans y auront leur kiosque érigé dans le Salon "C", de l'Hôtel Manoir des Laurentides de 14h00 à 21h00 ce dimanche 24 mai, 1981.

Un souper y sera servi suivi d'une soirée musicale.

Nicole remettra durant cette fête au mou-

vement scout de Saint-Donat le profit de la vente des bouteilles et pots de verre "pour recyclage" déposés chez elle, par vous tous, depuis le début de l'automne.

Les billets pour cette journée sont offerts à la Boutique d'Alimentation Marie-Soleil, 259 Avenue du Lac, St-Donat (424-3349). Le nombre étant limité, procurez-vous le vôtre,

rapidement.

Lucille Wagner-Paquette

INVITATION et AVIS DE CONVOCATION

à tous les membres du club



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
CLUB MOTONEIGE SAINT-DONAT INC.

Vendredi, le 10 avril 1981
à 21h00 (9h00 p.m.)

au sous-sol du RESTAURANT DU COIN



Le plus vieux joueur de Ballon-balai du Québec, Émilien Larochelle, 64 ans, a joué ses 20 parties en 81.

Cabane à sucre *La Corniche* Inc. Lac Montagne Noire Saint-Donat

Ouverte du 7 mars au 4 mai 1981

OUVERT pour repas

Tous les jours: 11h à 20h.
Samedi et Dimanche: 11h à 21h.

PRIX POUR ADULTE

Sur semaine: \$7.50 taxe comprise
Samedi et Dim.: \$8.00 taxe comprise

SUR SEMAINE: "PRIX SPÉCIAUX" pour les groupes d'Age d'Or et d'étudiants.

EN TOUT TEMPS: "PRIX SPÉCIAL" pour enfant de moins de 12 ans.

RÉSERVATION:
(819) 424-7644

Jambon chaud au sirop d'érable, fèves au lard, omelette, ragout de boulettes, Oreilles de "Kriss", patates sautées, crêpes, oeufs dans le sirop, pain doré, marinades, pain, breuvages, **SIROP D'ÉRABLE ET TIRE.**

Pour vous y rendre: De Saint-Donat, prenez la route 329 vers Ste-Agathe, à 7 milles, tournez à droite au restaurant Le Relais pour 1/2 mille du coin.

Oubliez vos maux de tête.
Confiez-moi vos **RAPPORT D'IMPÔTS!**

Lyne Lavoie

Tenue de livres
Rapports d'impôts

283, rue Bellevue
St-Donat

Tél.: 424-3903



Nicole Plante Ménard

Boutique de Santé "Marie Soleil"

ALIMENTS DE SANTÉ
SÉANCE DE YOGA
PRODUITS DE LA SERRE

259 AVE DU LAC
ST-DONAT

TÉL.: (819) 424-3349

Commission Scolaire des Laurentides

Conférence de presse

Affaire "Le pieux" Polyvalente des Monts

Le 11 décembre 1980 quelques étudiants de la Polyvalente des Monts de Ste-Agathe, publiaient et vendaient à l'intérieur de la polyvalente, un journal entièrement préparé et imprimé à l'extérieur, en dehors du cadre régulier de journaux étudiants et sans mandat du milieu scolaire.

Ce journal, tant par certains de ses articles que par l'esprit général qu'il dégagait a été jugé tout à fait inacceptable par les autorités de l'école et repréhensible dans sa démarche. Après de sérieuses réflexions, la direction de la polyvalente des Monts a décidé de suspendre les cinq (5) étudiants impliqués pour la journée du 12 décembre et de ne les autoriser à se présenter à la polyvalente, dans la semaine du 15 au 19 décembre, que pour la passation de leurs examens semestriels.

Par la suite, la direction de l'école, après consultation, a fixé quelques conditions aux étudiants concernés

pour la reprise de leurs cours après les vacances des Fêtes, soit:

a) se présenter à l'école avec leurs parents le 5 janvier;

b) s'engager à cesser la publication du journal "Le Pieux";

c) s'engager à cesser toute publicité de ce journal, notamment par le port d'un chandail à l'effigie "Le Pieux".

Trois étudiants et leurs parents remplirent ces conditions, deux les refusèrent en tout ou en partie. En conséquence du refus d'Etienne Godard et de Serge Clément (refus soutenus par leurs parents), la direction de l'école recommanda au directeur général de transférer ces deux étudiants dans une autre polyvalente de la Commission.

M. Guy Godard, père d'Etienne, adressa le 7 janvier une lettre au directeur général, le priant d'intervenir dans le dossier. Mais avant que j'aie eu le temps d'agir, M. Godard demanda le 8 janvier d'être entendu au Conseil

des Commissaires, dont l'assemblée régulière avait lieu le soir même. M. Godard a été effectivement entendu au Conseil des Commissaires. Les Commissaires n'en ont pas moins, par résolution, accordé leur appui à la Polyvalente en entérinant les mesures prises à l'égard des étudiants impliqués dans "Le Pieux".

Cependant, en tant que directeur général, j'ai estimé de mon devoir de conférer dans la journée du 9 janvier, d'abord avec les membres de la direction de la polyvalente et puis avec M. Guy Godard. J'ai proposé à ce dernier une rencontre, pour le lundi suivant 12 janvier, entre les parents Godard, les directeurs de l'école et moi-même. Malheureusement cette opportunité de trouver ensemble une solution au litige n'a pas été agréée comme me le confirmait M. Godard dans la matinée du 12 janvier. Ce fut très regrettable car la direction de l'école et moi-même étions vraiment

disposés à analyser ce qui pouvait être sous-jacent à la parution du journal "Le Pieux", à confronter nos points de vue et à faire en sorte que les étudiants reprennent leurs cours dans les meilleures conditions possible.

A la place de la rencontre souhaitée, un deuxième numéro est sorti, jeudi le 15 janvier, suivi d'une mise en demeure le lendemain. Quelques jours plus tard (20 janvier) le procureur de MM. Godard et Clément, Me Bélisle, nous signifiait une requête en injonction interlocutoire et une requête en mandamus. La bataille judiciaire était lancée.

Ces requêtes furent reçues par le juge Beauregard lors de l'audition du 22 janvier en Cour Supérieure. M. le juge accorda alors une injonction temporaire: retour des étudiants à la polyvalente des Monts, droit de porter le chandail à l'effigie "Le Pieux", mais défense de publier un nouveau journal. L'injonction

temporaire fut renouvelée le 29 janvier par le juge Paradis, mais refusée le 12 février. Entre temps, des négociations eurent lieu entre les parties en vue d'une entente hors cours. En vain. Les auditions sur le fond de l'injonction interlocutoire débutèrent le 18 février et se prolongèrent les 20, 24 et 25 février devant le juge Bernard Flynn. Ce dernier rendait son jugement le 11 mars 1981: "La Cour REJETTE la requête pour injonction interlocutoire avec dépens".

La Commission et la Polyvalente des Monts accueillent ce jugement avec grande satisfaction, mais sans triomphalisme.

En effet, nous croyons en la valeur de la personne humaine, en la valeur et au respect des individus, en la valeur de la liberté comme en la nécessité de l'apprentissage de la liberté. Mais au nom de cette liberté, nous ne pouvons accepter:

- l'anarchie;
- l'attaque basse aux in-

dividus;

- le dénigrement des éducateurs et des responsables scolaires;
- l'expression négative des valeurs morales et religieuses que l'école doit véhiculer;
- l'atteinte à une autorité légitime et nécessaire à la poursuite des objectifs éducatifs.

Nous ne croyons pas que la Polyvalente des Monts soit un milieu d'oppression qui écrase par son autoritarisme. Elle est au contraire, comme toutes nos écoles, largement ouverte à l'intervention (tant des étudiants que des éducateurs et des parents) et à l'expression, mais de façon ordonnée et proportionnée au niveau d'âge des élèves.

La population dans son ensemble ne reproche pas aux écoles d'exercer une trop grande autorité et d'imposer une trop forte discipline. Au contraire. Elle demande en effet (voir consultation sur le Livre Vert du M.E.Q.) plus de rigueur, plus de contrô-

le, plus d'évaluation, plus d'encadrement, plus de discipline.

L'incident provoqué par le journal "Le Pieux" appelait des mesures de la part de la direction. Nous estimons que celles qui ont été prises étaient justifiées et appropriées. Car si l'école doit tenir compte des individus, elle a aussi une responsabilité vis-à-vis de la collectivité. Tout directeur d'école, comme la Loi 71 lui en fait le devoir, doit envisager le bien commun et prendre les mesures qui y concourent et le protègent.

Dans toute cette affaire, l'objectif de la Commission et de l'École n'a pas été de sauver la face d'une direction d'école, mais de sauvegarder:

- des principes moraux;
- des principes de responsabilités;
- des principes d'autorité.

Gaston Benoit, directeur général

La Boîte à Chansons 'Le Bistro'

de l'hôtel Manoir des Laurentides

2, 3 et 4 avril -

GROUPE "PASSE TEMPS"

Jeudi: Entrée libre
Vendredi: \$2.00
Samedi: \$3.00

24 et 25 avril

RICHARD ROY

Groupe de 4 musiciens nous arrivant de la région Hull/Ottawa

10 et 11 avril

GROUPE RÉALITÉ

Troupe folklorique qui représentait le Québec au Festival International de la Chanson Traditionnelle en France

1er et 2 mai
8 et 9 mai

DUDEMAINE BOURGIE

17 et 18 avril

BERTRAND GOSSELIN

anciennement du duo Jim et Bertrand

SUR RÉSERVATION
Billet en vente à la réception de l'hôtel
Vendredi soir: \$3.00
Samedi soir: \$4.00

NOUVEAU:

Musique avec disc-jockey durant les entractes

290 Principale

Tél.: 424-2121

Saint-Donat

Visite au Pays de la Baie James!

Dans l'esprit des gens "prendre des vacances en mars" surgit l'image de plage, de soleil, de brise chaude... Cette année idée de faire divergence, nous avons "fait un crochet" avant de descendre dans le sud. Nous nous sommes envolés pour Caniapiscau. Pour où?... Non, il ne s'agit pas d'un village esquimau au Pôle Nord, mais bien d'un village temporaire situé à 1500 kilomètres de Montréal à l'intérieur du Complexe de la Baie James, pour la durée des travaux nécessaires au détournement de la Rivière Caniapiscau.

Dans ce coin de blancheur où seules les épi-

nettes noires et un peu "chétives" s'offrent à vos regards, c'est le grand calme en ce moment de l'année. Les travaux d'envergure pour la construction des digues et barrages reprendront dès que la température le permettra au printemps. Les lourds camions à côté desquels nous avons l'impression d'être des nains évoluant dans un film de sciences fiction circuleront sans arrêt, transportant le gravier pour l'érection des digues et barrages.

A Caniapiscau, les ouvriers comme dans tous les chantiers du complexe de la Baie James sont logés dans des roulottes, 2 personnes

par chambre. Les repas se prennent à la Cantine (service de cafétéria) où le menu est varié. A sa sortie du déjeuner, il se procure son repas du midi qu'il prendra sur le lieu de son travail souvent éloigné de plusieurs milles de son lieu d'hébergement. Son souper se prendra à la cantine également. Après ses dix heures de travail, six jours par semaine, tout un éventail de loisirs s'offre à lui: salle de cinéma (2 représentations par jour), piscine, aréna au toit gonflable où des courts de tennis remplacent la glace en hiver, bibliothèque, 3 allées de quilles, même les musiciens ont l'opportunité de pra-

tiquer soit le piano, la batterie et même l'orgue dans des salles privées. A tous ces sports s'ajoutent, évidemment, les petites excursions de pêche et de chasse.

Une banque, le magasin général, le salon de coiffure et de barbier sont autant de services mis à la disposition des travailleurs.

Il y a là, chers donateurs, un hôpital de 11 lits tout équipé avec médecins et un personnel hospitalier, 24 heures par jour (mieux que nous, n'est-ce-pas?) avec plateforme pour l'hélicoptère si des cas urgents surviennent exigeant le transport du malade vers un plus grand centre.

Au village à quelques milles du campement une centaine de maisons usinées abritent les "cadres" et leur famille. Une école y est érigée, le programme d'enseignement y est le même que partout dans la province, les activités scolaires et para-scolaires occupent professeurs et élèves tout comme ici.

Notre visite à Caniapiscau nous donne une idée plus précise de l'ampleur des travaux de la Baie James. Les explications de M. Gilles-André Gosselin, responsable des Relations Publiques nous permettent de comprendre plus clairement tout le fonctionnement de cet immense chantier.

Notre fierté de constater que des gens de chez nous réalisent de tels projets ne fait que s'accroître depuis.

Merci à tous les gens que nous avons rencon-

trés, notre passage dans ce coin du Québec fut un heureux moment dont nous garderons un bon souvenir.

Lucille Wagner-Paquette



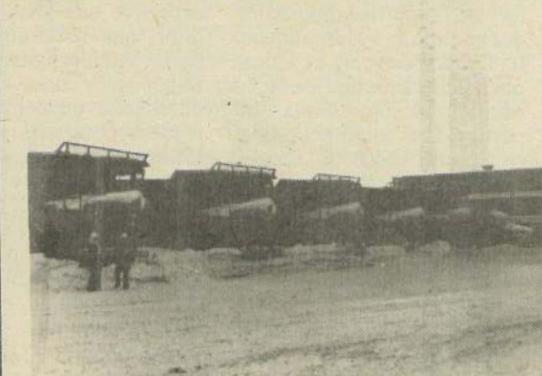
M. Marcel Champagne et le Chef du Chantier de Caniapiscau, M. Jean Guilbeault, deux pionniers.



Le campement de Caniapiscau.



Un petit tour d'hélicoptère pour les deux "journalistes" l'Altitude 1350.



Que nous sommes petits à côté de ces mastodontes.



Même notre samoyède a été heureux de nous voir.

- Pour **RELANCER** l'économie à la grandeur du comté
- Pour faire du comté de Rousseau une **ZONE PRIVILEGIEE** de développement touristique;
- Pour donner **UNE VOIX** aux citoyens du comté à l'Assemblée Nationale



ANDRÉ AUGER

UNE RÉPONSE... DANS ROUSSEAU!

LE 13 AVRIL

VOTONS ANDRÉ AUGER X



Espace retenu et payé par Roger Grandchamp, agent officiel du candidat de l'Union Nationale dans Rousseau, M. André Auger

Ici, l'Eglise

"Retrouver le sens de la réconciliation sacramentelle"

(Mgr Gratton)

Telle est cette autre facette du Carême que présente Mgr Jean Gratton dans sa Lettre pastorale du 16 février dernier.

Soulignant, pour notre monde, la perte du sens du sacré et du péché, il déplore l'indifférence de beaucoup de chrétiens pour le sacrement de la réconciliation, qui demeure la pierre de touche de l'âme en progrès spirituel. Ne pas sentir l'existence du

péché dans sa vie équivaut à ne pas voir le refus en nous de l'amour de Dieu. "C'est la miséricorde divine, de commenter Mgr Gratton, qu'il nous faut retrouver ou redécouvrir."

"La miséricorde, nous renseigne le P. Bernard Bro, c'est l'amour qui vit la misère de l'autre comme si elle était la sienne." Le péché, quand on a la grâce de le voir

dans nos vies, est un tremplin pour nous jeter, comme le fils prodigue, dans les bras du Père. Me présenter, mon énorme péché dans les mains, au Père, dans la confiance de l'enfant convaincu de la bonté de son père: tel est le sens de cette rencontre d'amour que devrait être toute confession. Le propre de Dieu est d'aimer ce qui n'est pas aimable: voilà où nous devrions puiser notre motif de

nous réconcilier avec le sacrement de la réconciliation.

L'évêque du diocèse de Mont-Laurier suggère la fréquente célébration communautaire du pardon, et pas seulement dans la période qui précède les grandes fêtes de l'année; et cela, "même pour des groupes relativement restreints," de dire Mgr Gratton.

Journée des vocations

"Une journée pleine... le coeur rempli de projets"

(C.H.) - Telle est la conclusion laissée par Mgr Gratton aux 200 participants à la journée diocésaine des vocations tenue à Nominique, le 7 mars dernier.

Merci aux religieuses Sainte-Croix qui nous ont si bien reçus. Merci au Comité diocésain de la pastorale des vocations qui a organisé cette journée. Merci à ceux qui ont apporté leur témoignage. Merci à M. Marcel Bisailon, coordonnateur de la journée. "Je rends grâce au Seigneur pour ce que vous êtes", de s'exclamer Mgr Gratton.

"Ayons le cran de bâtir des projets partout dans le diocèse, de recommander l'évêque. Cessons de faire de l'implicite. Croyez que l'Esprit-Saint vous accompagne. Les jeunes sont prêts à entendre parler de vocation. Nous n'avons pas raison de désespérer."

Une pastorale pour notre temps

Le conseil des prêtres s'inquiète

(C.H.) - L'assistance à la messe du dimanche était le principal point à l'ordre du jour de la réunion du Conseil des prêtres tenue à l'évêché, le 17 février dernier.

La quinzaine de membres du Conseil est unanime à déplorer le désintéressement d'une majorité de chrétiens pour le précepte dominical de l'assistance à la célébration eucharistique de fin de semaine.

Ils s'interrogent. Les chrétiens ont-ils perdu le sens profond de la messe? Les occupations sociales ou sportives empêchent-elles cette

rencontre de l'Amour? Notre liturgie est-elle trop théorique ou intellectuelle? Faisons-nous assez appel au vécu de nos gens? Autant de questions que se posaient les prêtres.

Une réponse semble avoir retenu leur attention: "Tant et aussi longtemps que les baptisés n'auront pas découvert et expérimenté la rencontre personnelle de Jésus-Christ, ils éprouveront une extrême difficulté à comprendre l'importance et la nécessité du grand mystère de la messe."

"Des bougies d'allumage"

(C.H.) - Telle est l'idée que se font Hélène et Raymond Meilleur du prêtre, du religieux et de la religieuse.

Participant à un panel tenu lors de la journée diocésaine des vocations à Nominique, le 7 mars dernier, et animé par Michel Paradis, le couple Meilleur expliquait aux 200 participants comment un père et une mère de famille peuvent apporter leur collaboration à la pastorale des vocations.

"Le prêtre, le religieux et la religieuse, disaient-ils, sont des bougies d'allumage pour le peuple chrétien, des

filis de liaison entre Dieu et les hommes."

Une présence aux communautés R3; des demandes de prière aux gens de l'Age d'Or; une revalorisation du prêtre et du religieux et de la religieuse; une présence chrétienne aux enfants; des rappels constants aux célébrations dominicales; une collaboration entre la famille et l'école: tels sont, au dire du couple Meilleur, les divers moyens pour les parents de favoriser l'éclosion et l'épanouissement de vocations chez les jeunes.

(C.H.) - Tel est le sens de l'intervention de Mgr Jean Levert aux membres du Conseil des prêtres à l'assemblée tenue le 17 février dernier à l'évêché.

Un voyage de trois semaines au Brésil, où il était délégué des diocèses d'Ottawa, de Hull et de Mont-Laurier, a convaincu Mgr Levert de puiser dans l'expérience vécue là-bas.

Des paroisses démesurées de 16,000 personnes, de 55,000 ou de 75,000 personnes: telle est la situation dans cet immense pays. Et c'est vers de semblables paroisses que s'acheminent lentement nos diocèses du

Québec. La pénurie actuelle de prêtres et le petit nombre de relève nous contraignent à y songer.

Voilà pourquoi il est urgent de recourir à des modèles de pastorale utilisés dans des pays comme le Brésil: formation de communautés de base et formation d'agents de pastorale laïcs.

La communauté de base au Brésil est "un tout petit groupe de personnes qui, autour du prêtre et de la religieuse, décident d'examiner ensemble les besoins qu'elles ont en commun: besoins spirituels et matériels". Et ensemble elles tentent de répondre à ces besoins.

"Une alliance entre la mitre et le micro"

(Cardinal Roy)

(C.H.) - C'est cette boutade que son Em. le cardinal Roy avait choisie pour faire appel aux évêques du Québec et aux membres du service de presse des diocèses, dans un effort pour utiliser les media d'information à des fins évangéliques.

Réunis en session d'étude sur les communications sociales, une trentaine d'évêques et une cinquantaine de responsables diocésains des communications sociales, étaient venus étudier le thème: "Le Québécois façonné par les media".

De nombreux invités du monde du journalisme, de la radio et de la télévision furent appelés à donner leur point de vue sur la façon d'utiliser ces organes d'information.

Le message, évangélique ou autre, n'atteindra vraiment son but que dans la mesure où l'on pourra répondre à des questions précises:

1. Qui sommes-nous? 2. Quel message précis voulons-nous faire passer? 3. Quels sont nos objectifs précis? 4. Qui sont exactement ceux que nous voulons rejoindre (groupes sociaux visés)? 5. Quel est l'axe (idée centrale et unique) qui doit percer? 6. Quelles stratégies précises devons-nous utiliser?

Convaincus que nous nous adresserons de plus en plus à

des gens d'une "nouvelle culture" (gens qui sont nés devant l'écran de télévision et qui ont acquis des mécanismes susceptibles de leur faire "capter, structurer et interpréter plusieurs messages à la fois"), les spécialistes des media d'information déplorent le fait que trop souvent nous sommes demeurés aux modes anciens et dépassés de communication. "Les maîtres à penser traditionnels ont perdu leur monopole", déclarent-ils.

Accepter les media tels qu'ils sont, accrocher l'attention du lecteur par une mise en page originale, adapter un langage compréhensif, être authentique et personnel, dire la vérité sans la farder ni tenter de moraliser, accueillir les journalistes, frapper aux portes pour réclamer la publicité: voilà autant de moyens pour répandre l'information. Il nous faut prendre notre place, sinon d'autres la prendront pour nous, et s'aviseront de parler en notre nom.

Invité à clôturer la session, le cardinal Maurice Roy, primat de l'Église canadienne, déclare: "Nous sommes encore des écoliers dans le domaine des communications sociales. Il est urgent de regagner les bancs de l'école. Peut-être alors pourrions-nous arriver à une heureuse alliance entre la mitre et le micro."

Le Brésil nous indique la voie

Faire croître dans la foi par la préparation aux sacrements, la catéchèse des jeunes, la pastorale familiale, la pastorale ouvrière, la pastorale des malades, des personnes âgées, etc.

Le rôle primordial du prêtre et de la religieuse est d'être des ressources des agents laïcs de pastorale, en leur donnant les moyens de rassembler et de nourrir leurs frères et leurs soeurs baptisés.

Les réactions des membres du Conseil des prêtres ne se firent pas attendre. "Arrêtons-nous pour nous

demander quel style de pastorale nous devons arrêter pour les années '80."

Ressourcer les membres des équipes de préparation au baptême, des équipes de préparation au mariage, les membres des Conseils de pastorale en paroisse, et les membres des diverses communautés et organismes paroissiaux: voilà où devra porter désormais le gros des efforts de pastorale du prêtre et de la religieuse.

Le temps est révolu où le prêtre dirigeait à lui seul la vie des paroissiens. Persister dans une telle orientation signifierait la mort lente, mais inévitable, des paroisses.

"Nous n'avons pas de spécialités particulières mais nous sommes spécialistes en tout ou presque..."

Téléphone: 424-3225

GARAGE REMI LAFLEUR

Soudure électrique et acétylène
Tune-up Mise au point

Graissage Mécanique générale Remorquage

839 RUE PRINCIPALE
ST-DONAT DE MONTCALM



ÉCOLE DE PLANCHES à VOILE LAC ARCHAMBAULT ENR.



LOCATION
VENTE
LEÇON

LEÇON
VENTE
LOCATION

Début: 1er mai 1981
au: 30 septembre 1981

Endroit: Plage de l'Hôtel Manoir des
Laurentides Saint-Donat

Renseignement: Serge Vincent
Danielle Lauzon

Représentant: CRIT Tél.: (819) 424-1710
SURF-SAILER 424-2121

Pouvoir et autonomie!

Saint-Lin, (le 2 mars 1981) - Pour le candidat de l'Union Nationale dans le comté de Rousseau, M. André Auger, il est essentiel et indispensable de redonner aux gouvernements locaux l'autorité et le pouvoir qui leur reviennent en vertu du mandat que les élus reçoivent de leurs commettants.

"Depuis trop longtemps", précise M. Auger qui est président de la Commission scolaire régionale Lanaudière et maire de la paroisse de Saint-Lin, "nous avons assisté à l'effritement du pouvoir dévolu aux autorités des gouvernements locaux au profit de l'État centralisateur".

Selon lui, dans bien des cas, ce transfert de pouvoirs qui s'est fait à l'insu des administrateurs locaux, avec comme prétexte un meilleur contrôle de l'État, n'a fait qu'éloigner les contribuables de ceux à qui

ces derniers ont confié l'administration de la chose publique et scolaire.

Monsieur Auger croit que les contribuables doivent être en mesure de retrouver leur appartenance à leur milieu local ou régional, de façon à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques. "Les gouvernements locaux ont été bousculés au cours des dernières années et nous devons continuellement lutter pour assurer notre survie", précise André Auger.

Cette situation peut expliquer pour une bonne part le désintéressement manifeste des contribuables à l'égard des postes de commandement dans l'administration publique et scolaire et également le peu d'intérêt que suscitent les élections scolaires et municipales.

"Pourtant, de dire André Auger, "les grandes décisions qui influent sur la qualité de vie des gens et sur leur environnement doivent passer par les représentants qu'ils ont élus à la Commission scolaire ou

au conseil municipal de leur localité!"

Le maire de la paroisse de Saint-Lin ne fait que citer les projets d'amélioration de la vie communautaire, les complexes sportifs, la mise en place de canalisations d'eau dans une municipalité ou d'une usine d'épuration des eaux usées. Pour lui, ce sont là autant d'exemples pour illustrer le fait que les vraies décisions doivent se prendre au Conseil municipal, dans la plupart des cas.

Partisan lui-même de l'autonomie de l'administration municipale et scolaire, le candidat André Auger entend se faire l'avocat des gouvernements locaux et régionaux.

"Je veux d'ailleurs discuter avec les maires et les conseillers municipaux des différentes localités de mon comté de la meilleure façon d'améliorer la qualité de vie de notre milieu", ajoute-t-il, en terminant, pour bien démontrer qu'il veut consulter les responsables à chacun de ces niveaux de gouvernement.

Economie régionale

Saint-Lin, (le 8 janvier 1981) - Prenant connaissance du document intitulé "Orientations 81", présenté aux militants réunis lors d'un colloque à Montréal, samedi, le candidat unioniste dans le comté de Rousseau, M. André Auger endosse la plate-forme électorale du parti et réclame une intervention énergique au plan de l'économie régionale.

Partisan inconditionnel de l'entreprise privée, et également de l'autonomie des différents niveaux de gouvernement, le candidat Auger souligne qu'il faut remettre les pouvoirs décisionnels à ceux qui véritablement impliqués dans l'avenir d'une région ou d'une municipalité.

"Nous quelques années, depuis quelques années, à un véritable effritement du pouvoir des élus, qu'il s'agisse des commissions scolaires ou des municipalités, et cela n'a pas donné des résultats très heureux", a déclaré M. André Auger, qui est président de la Commission scolaire régionale Lanaudière et maire de la municipalité de Saint-Lin.

Pour ce qui est des mécanismes à mettre en place en vue de relancer l'économie régionale, M. André Auger considère qu'il faut de toute urgence indexer les impôts au coût de la vie afin de protéger le pouvoir d'achat des contribuables. C'est là, selon lui, un jalon à po-

ser avant d'attaquer le problème.

Des mesures telles que l'assistance financière pour faciliter l'accès à la propriété, pour un plus grand nombre de citoyens, le salaire de la femme au foyer, sont d'excellents moyens pour redresser la situation. L'UN préconise d'apporter ces mesures, s'il est appelé à former le prochain gouvernement.

En matière d'agriculture, le candidat Auger se réjouit également de la volonté du parti de l'Union Nationale de susciter l'implantation de nouvelles usines de transformation agro-alimentaire dans le plus grand nombre possible de productions agricoles.

Enfin, sur la question tant de grève dans le secteur public, le candidat dans Rousseau appuie la position définitive dans le document "Orientations 81" et qui préconise l'abolition de ce droit qui n'a plus sa raison d'être, après en avoir soumis l'idée à la population selon la loi des suffrages populaires.

M. Auger a salué avec enthousiasme l'annonce de la candidature du chef de l'Union Nationale dans le comté de Berthier, M. Roch LaSalle a, en effet, annoncé dimanche qu'il briguerait les suffrages dans le comté de Berthier au cours des prochaines élections.

ANDRÉ AUGER



- Connait les problèmes du comté de Rousseau;
- Il se présente pour être au service des citoyens du Comté;
- Il veut remettre aux gouvernements locaux (Commission Scolaire, Conseils municipaux, etc.) un véritable pouvoir de décision!
- Son intérêt pour la chose publique ne date pas d'aujourd'hui, parce qu'il est maire et président de Commission scolaire;

POUR TOUTES CES RAISONS,

ANDRÉ AUGER C'EST UNE RÉPONSE... DANS ROUSSEAU!

LE 13 AVRIL

VOTONS ANDRÉ AUGER X



Espace retenu et payé par Roger Grandchamp, agent officiel du candidat de l'Union Nationale dans Rousseau, M. André Auger

L'élevage du lapin

Contribution à l'économie agricole

Au Québec, nous retrouvons actuellement environ 1000 exploitations où se fait l'élevage du lapin. C'est une production qui est caractérisée par un cycle annuel très particulier, la production estivale étant de beaucoup supérieure à celle des autres saisons.

Production

A partir des ventes d'aliments pour lapin, nous pouvons évaluer, de façon indirecte, la production annuelle à environ 600,000 lapins de chair. Cependant, les statistiques obtenues du Service d'inspection des viandes indiquent que seulement 140,000 (23%) lapins sont abattus et inspectés dans des abattoirs autorisés. Le reste de la production, soit plus des trois quarts, est écoulé directement aux consommateurs.

Cette situation s'explique par la structure des ateliers de production. En effet, dans environ 80% des élevages, on ne retrouve qu'un petit nombre de reproductrices (généralement moins de 50); les objectifs de production sont variés: la chair de lapin, les sujets de race et quelques fois les deux en même temps. C'est parmi ce groupe que l'on retrouve le plus de producteurs saisonniers. Ils peuvent également consacrer du temps à l'abattage artisanal et à la vente de leurs produits.

On dénombre environ 200 producteurs spécialisés dans la production du lapin de chair. Généralement, la production est répartie uniformément durant toute l'année et ce sont eux qui approvisionnent régulièrement les abattoirs. Aucun contingentement n'est imposé à la production.

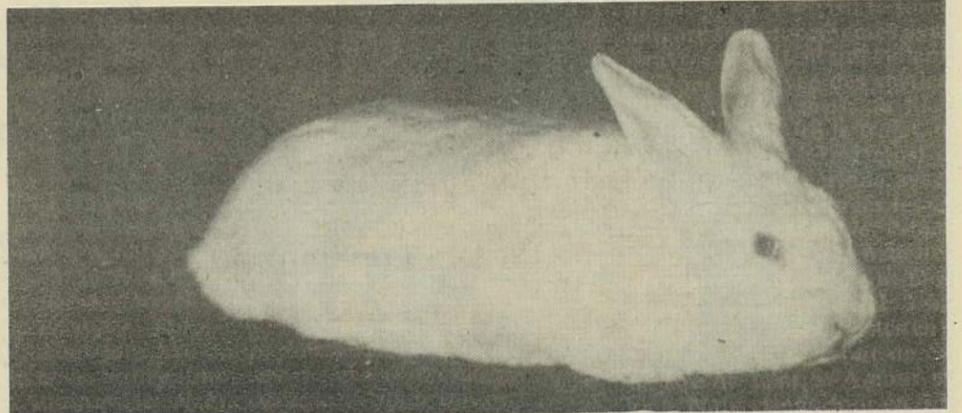
Malgré un taux d'échec ou d'abandon important chez les nouveaux producteurs, la production totale a doublé depuis 1972 sans que la capacité d'abattage augmente sensiblement.

Revenus

Un lapin de 2,2 à 2,3 kg de poids vif donne une carcasse de 1,14 à 1,60 kg et le prix de détail est d'environ de \$5.50 le kilogramme. La production totale de lapins engendre un chiffre d'affaire de l'ordre de 4,5 millions de dollars. Le revenu des producteurs varie selon la méthode de commercialisation utilisée; les prix peuvent atteindre de \$4.40 à \$5.50 le kg (poids eviscéré) lorsque l'abattage et la vente s'effectuent à la ferme tandis que les prix ne sont que de \$1.65 à \$2 le kg de poids vif lorsque le producteur utilise les services d'un abattoir autorisé.

Il y a une possibilité d'un revenu d'appoint par la vente des fourrures, du fumier et de vers de terre.

Le Service des études économiques du ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation procède présentement à l'analyse de données recueillies chez les producteurs de lapin de chair durant l'été 1979. Lorsque le rapport sera prêt, nous connaissons, d'une façon relativement certaine, les principales composantes du coût de production.



Investissements

Les investissements varient considérablement lorsqu'il s'agit d'une exploitation artisanale ou d'un atelier intensif. Les investissements sont de l'ordre de \$75 par femelle lorsque l'on recycle un bâtiment existant contre \$150 par femelle dans un bâtiment neuf. Nous en déduisons donc que l'immobilisation moyenne est de \$100 par femelle. Pour la province un cheptel reproducteur d'environ 30,000 femelles, les investissements à la ferme représentent donc un montant de 3,0 millions de dollars.

Commercialisation

La commercialisation du lapin doit s'accommoder de variations saisonnières importantes au niveau de la production et des prix. En été et à l'automne, nous constatons une surproduction en raison des élevages saisonniers; en hiver et au printemps, les prix sont plus fermes par suite d'un approvisionnement moins abondant.

Des frais de mise en marché représentant de 22 à 33¢ le kg de poids vif peuvent être engagés si le transport des animaux vers l'abattoir se fait à forfait.

Un certain nombre de postes d'abattage fonctionnent sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal sous la supervision et l'inspection du Service de l'inspection et de l'environnement de la C.U.M. Pour de plus amples informations, joignez le Dr Mercure, directeur de ce service.

La vente au détail de la chair de lapin est orientée vers les épiceries et les boucheries qui se spécialisent dans la vente de produits de types européens. C'est un marché à l'état frais et la consommation québécoise moyenne n'est que de 300 g par personne annuellement.

La région de Montréal constitue le marché le plus important; il absorbe environ la moitié de la production totale.

Aide à l'entreprise

Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation

Le ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation du Québec offre plusieurs services aux producteurs de chair de lapin.

-Bureaux locaux et régionaux

Les divers bureaux du ministère et leur personnel sont en mesure de fournir des services techniques et professionnels personnalisés; ils distribuent des plans et devis de construction, disséminent de la documentation et des fiches techniques.

-Laboratoires de pathologie animale

Le personnel de laboratoires de pathologie animale est en mesure de fournir un diagnostic des maladies sur les animaux soumis à leur expertise. Des conseils de médecine préventive sont fournis à l'éleveur.

-Service des productions animales

Le service des productions animales, pour sa part, fournit les services d'un agronome pour les consultations techniques et professionnelles.

Office du crédit agricole

L'Office du crédit agricole peut offrir le financement nécessaire à l'établissement d'une entreprise cunicole; cependant, le requérant doit, pour bénéficier des programmes de cet organisme, correspondre à la définition du producteur agricole selon la Loi sur les producteurs agricoles et la Loi sur le crédit agricole.

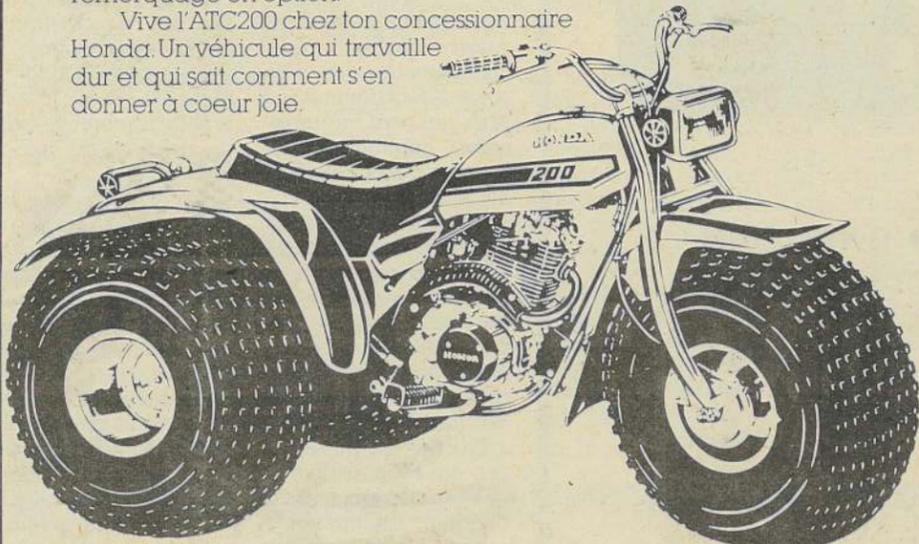
Associations de producteurs

Il existe plusieurs groupements de producteurs. Pour plus d'informations veuillez consulter les représentants du M.A.P.A.Q.

POUR PARTIR À LA CONQUÊTE DU MONDE.

Le tout nouveau ATC200 de Honda est bien partout dans les champs, dans les bois et même sur la neige durcie. C'est un trois roues robuste, fiable et solide équipé d'un moteur quatre temps de 191.6 cc qui offre la puissance et le couple nécessaires. Transmission à cinq vitesses et embrayage automatique. Pneus mordants de type flottants. Porte-bagages avant et arrière, panier avant et attelage de remorquage en option.

Vive l'ATC200 chez ton concessionnaire Honda. Un véhicule qui travaille dur et qui sait comment s'en donner à cœur joie.



VIVE L'ATC200 DE HONDA.

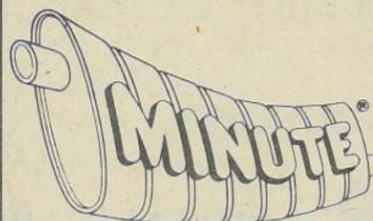
pagé

(ST-DONAT) SPORT INC.

1108, Principale

424-3433

Saint-Donat



GILLES ROYER INC.

326-6620

- INVENTAIRE LE PLUS COMPLET DES LAURENTIDES
- ESTIMATION GRATUITE
- POSE GRATUITE
- GARANTIE À VIE



FREINS GARANTIS À VIE

661, Principale

Sainte-Agathe



CENTRE ÉLECTRONIQUE LAURENTIEN INC.

492, PRINCIPALE, Saint-Donat
C.V.A. RADIO-SHACK

Serge Lavoie, Prop.

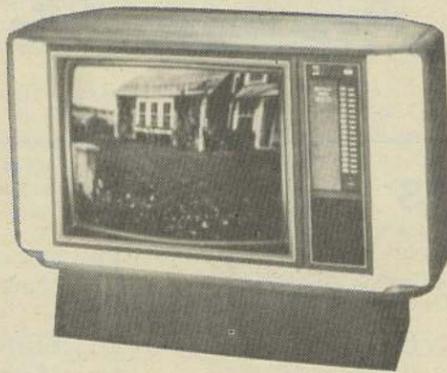
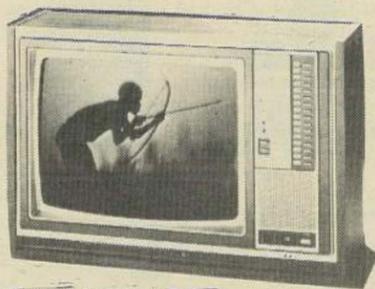
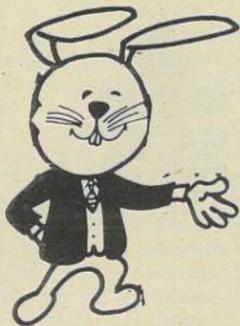
PROMOTION sur Modèle MT-1981



Télécouleur portatif
tout-transistors
48 cm (20")

Etes-vous de ceux qui recherchent un télécouleur fiable, facile à transporter produisant une image parfaite? Alors, Hitachi vous présente ce télécouleur. Fleuron de la grande tradition Hitachi, ce modèle vous offre une image parfaitement définie. De longues années d'utilisation sans problème vous attendent grâce au système Luminar 20 à châssis entièrement transistorisé. D'autres fonctions s'y ajoutent pour parfaire votre confort: le dispositif Quick-Start pour une image et un son instantanés obtenus en moins de 4 secondes, un syntonisateur UHF à détente préajusté à 70 fonctions, les circuits APS et CAF pour une réception idéale. Un cadran à affichage lumineux, une prise d'écouteur, un haut-parleur haut rendement et un luxueux coffret tout-bois fini noyer confirment brillamment la grande classe esthétique et technique de ce télécouleur. Dimensions (L X H X P) 642 mm X 453 mm X 482 mm - (25 1/4" X 17 3/4" X 19").

Joyeuses Pâques



Ligne "HI-FI" HITACHI complète

Garantie: 3 ans, pièces et service
20 ans, sur transistors
100% transistor

Tél.: 424-2266

Nature et faune

par Louise Piché Gariépy

St-Donat, zone "H" pour la pêche.

La pêche hivernale étant terminée c'est impatientement, maintenant, que les pêcheurs attendent le 24 avril, date d'ouverture pour la saison de pêche 1981 dans la zone "H".

Avez-vous jeté un coup d'oeil sur votre équipement de pêche depuis l'automne dernier? Si non, faites-le dès aujourd'hui afin d'être prêt pour l'ouverture.

Coffre-Equipement

Commencez par le grand ménage du coffre à pêche. Il faut le vider, enlever la poussière et le laver. Jetez hameçons rouillés et les leurres trop abimés. Testez le monofilament, car il pourrait être la cause de la perte d'une belle prise. Passez à la vapeur les mouches défraîchies. Achetez immédiatement le matériel manquant à votre quincaillerie. Puis, vérifiez les cannes, moulinets et autres accessoires garnissant le coffre à pêche.

Pour nettoyer le coffre lavez à l'eau savonneuse. Rincez, et asséchez bien. En remplaçant les choses, vous faites en même temps l'inventaire de votre équipement.

Trousse de premier soins, ciseau, pince, lime, coupe ongle, allumettes à l'épreuve de l'eau (trempez le bout de l'allumette dans du vernis à ongle incolore) couteau et petite lampe de poche, seront la base du coffre.

Cuillère.

Utilisez du vernis à ongle de couleur pour rafraîchir les cuillères usées, et de la peinture à l'huile pour les leurres en bois et plastique. Pour obtenir des leurres brillants, frottez-les avec du liquide pour l'argenterie.

Moulinet.

Démontez, nettoyez et lubrifiez le moulinet, puis essuyez le surplus d'huile avant de remonter.

Canne.

Vérifiez les attaches et les anneaux. S'il y a du jeu dans les attaches, fixez-les avec du vernis. Les anneaux en mauvais état endommageront les lignes. L'oeil d'une épingle de sûreté remplacera un anneau perdu. Pratique si vous êtes sur le lac.

Ligne:

Déroulez la ligne du tambour et testez la pression. Les plis dans la ligne s'enlèvent en enroulant la ligne autour d'une table ou en la laissant tremper dans l'eau.

Mouche.

Pour nettoyer les mouches, passez au-dessus de la vapeur quelques minutes et retouchez le noeud avec du vernis à ongle clair pour sceller. Ainsi les plumes ne s'envoleront pas en lançant la ligne.

Enfin une vérification de tout l'équipement de pêche s'impose avant l'ouverture. Moteur, chaloupe, remorque, etc. J'allais oublié un détail, vernissez les ra-

mes et les avirons, elles couleront mieux sur l'eau.

Taxidermie

Savoir comment manipuler le poisson pour la taxidermie est une chose essentielle. C'est pourquoi, lors de vos excursions de pêche, apportez avec vous un linge et un morceau de carton. N'éviscérez pas le poisson pour la taxidermie.

- 1- Placez la queue du poisson entre deux cartons (plus grand que la queue) puis brochez les cartons.
- 2- Enveloppez le poisson dans un linge.
- 3- Passez le poisson ainsi enveloppé sous le robinet.
- 4- Mettre ensuite ce poisson " momie" dans un sac à congélation.
- 5- Puis congelez
- 6- Il faut apporter le poisson congelé au taxidermiste.

C'est d'ailleurs dès qu'il est au bout de la ligne qu'il faut faire attention. Il faut aussi prendre mille précautions pour le décrocher. Ne laissez pas le poisson sauter dans la cha-

loupe, car il pourrait abîmer ses nageoires et sa queue.

En procédant ainsi vous n'arriverez pas chez le taxidermiste avec un morceau de queue en moins ou une nageoire manquante.

Lecture

J'ai lu dernièrement le livre: " La pêche à la Ligne" de Pierre-Rolland Mercier. C'est un livre écrit simplement et clairement, s'adressant aux amateurs de pêche comme vous et moi. Pierre-Rolland Mercier, est chroniqueur de chasse et pêche. Il animera à compter du 2 avril et ce, tous les jeudis à vingt heures une émission d'une demi-heure diffusée à Radio-Québec et intitulée: "Pêche à la ligne".

Au cours de ces émissions, l'équipe de " Pêche à la ligne" entraînera les téléspectateurs dans différents coins du Québec.

Bonne ouverture.
Louise Piché Gariépy

Pour obtenir son permis de chasse du caribou

Québec (MLCP) - C'est à compter du 13 avril 1981 que les chasseurs pourront faire la demande d'un permis de chasse du caribou pour les zones 01 et 04 auprès du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Aucune demande ne sera acceptée avant cette date.

Les permis seront accordés dans l'ordre d'arrivée des demandes. Chaque enveloppe ne pourra contenir plus de six demandes et seules seront considérées les demandes qui parviendront par le courrier postal.

Chaque demande devra contenir: - le nom, l'adresse, le numéro de téléphone ainsi que le numéro de certificat du chasseur du requérant; - Un mandat-poste ou chèque visé de 18.50\$ fait à l'ordre du ministre des finances; et - la zone où l'on désire aller chasser (Zone 04 ou 01).

Les permis ne sont pas remboursables; ils ne sont pas non plus transférables d'un individu à l'autre, ni d'une zone à l'autre.

Zone 04

Une augmentation importante de permis est prévue; pour cette zone le nombre passe de 2700 en 1980 à 6000 en 1981.

Pour obtenir un des permis disponibles dans la zone 04, il faut écrire à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la pêche, section Caribou, 150 Boulevard Saint-Cyrille est, 14e étage, Québec, G1R 4Y2.

Toutefois, les résidents de Schefferville et de Kuujuaq pourront chasser aux environs de ces localités en autant qu'ils se rendront à la chasse par voie fluviale ou terrestre.

Zone 01

Comme l'an dernier, la chasse au caribou est interdite à l'est du chemin de fer de Schefferville. En conséquence, le nombre de permis disponibles pour cette zone est de 300.

LE **RÉNOVATEUR** RO-na

JARDIN
MÉRITE

METRO

BOEUF
MÉRITE

Lachapelle Ltée

HEURES D'AFFAIRES

QUINCAILLERIE

Lundi	8.30 à 17.00
Mardi	8.30 à 17.00
Mercredi	FERMÉ
Jeudi	8.30 à 17.00
Vendredi	8.30 à 20.30
Samedi	8.30 à 17.00

HEURES D'AFFAIRES

ÉPICERIE

Lundi	9 hres à 18 hres
Mardi	9 hres à 18 hres
Mercredi	9 hres à 18 hres
Jeudi	9 hres à 18 hres
Vendredi	9 hres à 21 hres
Samedi	8.30H à 17 hres

Corporation municipale de Notre-Dame de la Merci

Pour faire suite aux problèmes passés dans la Municipalité de Notre-Dame de la Merci, concernant certaines activités repressibles de l'ex-secrétaire-trésorier, ainsi qu'à la décision de la Commission Municipale du Québec, nous désirons apporter les faits précis, afin que les contribuables sachent ce que même Monsieur, ainsi que la petite minorité qui supportait aveuglément cet homme, va enfin s'ouvrir les yeux et que la Municipalité soit libérée des frais qui nous accablent depuis plusieurs années.

D'ici quelques semaines, nous serons en mesure de vous révéler les dépenses occasionnées par l'accumulation des erreurs durant les années antérieures.

Roger Couture, o.m.a.
Secrétaire

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC FRANCOIS VIAU

appelant

-et-

CORPORATION MUNICIPALE DE NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

intimée

DÉCISION

Le 3 novembre 1980, le conseil de la Corporation municipale de Notre-Dame-de-la-Merci adoptait une résolution déposée comme exhibit R-6 destituant François Viau de ses fonctions de secrétaire-trésorier de la corporation.

Cette résolution a été signifiée à monsieur Viau le 1er décembre 1980; celui-ci, par l'intermédiaire de son avocat, en a appelé de cette destitution à la Commission municipale du Québec le 11 décembre 1980.

Le Procureur de l'intimée a admis les huit premiers paragraphes de la requête de l'appelant datée du 11 décembre 1980; nous les citons:

"1. Il occupait la fonction de secrétaire-trésorier de la Corporation municipale de Notre-Dame-de-la-Merci depuis le 1er avril 1969;

"2. Il occupe cette fonction jusqu'au 3 décembre 1979, en vertu d'un contrat de travail passé devant Me Normand Campbell, notaire à Saint-Donat, et en vertu d'une résolution des membres du conseil de l'intimée adoptée le 5 janvier 1976, produites au soutien des présentes sous la cote R-1;

"3. Le/ou vers le 3 décembre 1979, lors d'une séance du conseil de l'intimée, il était destitué de ses fonctions, le tout tel qu'il appert de la pièce R-2.

"4. Le/ou vers le 7 décembre 1979, il en appelait de cette décision, le tout tel qu'il appert de la pièce R-3;

"5. Le/ou vers le 14 mars 1980, la Commission municipale du Québec après audition tenue dans le dossier 40891, rendait une décision maintenant l'appel du requérant, visant à conserver ses fonctions de secrétaire-trésorier et ordonnant à l'intimée de payer 500\$ pour l'indemniser des dépenses encourues, le tout tel qu'il appert du dossier de la Commission municipale du Québec;

"6. Le/ou vers le 8 avril 1980, l'intimée par les membres de son conseil adoptait une résolution donnant un congé avec solde au requérant le tout tel qu'il appert de la pièce R-4;

"7. Le/ou vers le 5 mai 1980, l'intimée, par les membres de son conseil, adoptait une résolution suspendant le requérant sans solde, le tout tel qu'il appert de la pièce R-5;

"8. Le/ou vers le 3 novembre 1980, l'intimée, par les membres de son conseil destituait le requérant, le tout tel qu'il appert de la pièce R-6 qui lui fut signifiée le premier décembre 1980."

La municipalité formule à l'encontre de François Viau un nombre important de griefs dans le but de prouver l'incompétence du secrétaire-trésorier et son incompatibilité avec les membres du conseil. La Commission a examiné plus de quarante (40) griefs dont une trentaine se fondaient en tout ou en partie sur des documents.

La municipalité allègue en premier lieu que François Viau gérait mal les deniers de la municipalité en les laissant dans un compte courant qui ne rapportait aucun intérêt. Elle a déposé des états de banque qui nous font voir qu'il y a toujours eu des montants appréciables au crédit de la municipalité et qu'elle n'a retiré aucun intérêt. Durant de longues périodes, il y a eu plus de 75,000\$ au crédit de la municipalité et cet argent ne rapportait aucun bénéfice à la corporation. Comme excuse, la secrétaire-trésorier disait qu'il ignorait qu'il aurait pu placer cet argent dans un compte distinct du compte courant et recevoir des intérêts. Il ignorait la possibilité de faire des dépôts à terme. Ceci nous apparaît comme une lacune majeure pour un officier dont la tâche consiste à gérer des deniers publics et qui s'est décrit lui-même comme un dirigeant d'entreprise.

Ne sachant pas que l'argent de la municipalité pouvait produire des intérêts, cela explique sans doute le peu d'empressement qu'avait le secrétaire-trésorier à déposer les revenus des taxes. Il recevait des sommes importantes en espèces et en chèques et il a été constaté, à la lecture des états de banque, que les dépôts ne s'effectuaient qu'à tous les quinze jours, et parfois même, à tous les mois. Des témoins nous ont déclaré avoir vu de fortes sommes dans le coffre-fort de la municipalité. Non seulement la municipalité ne reçoit pas d'intérêts, mais elle s'exposait à des pertes

et des vols.

Monsieur Viau ne percevait les taxes que très lentement. La plupart du temps à la fin de l'année, il restait environ 20% de taxes à percevoir et un pourcentage appréciable se trouvait à la veille d'une prescription et même il y a eu des prescriptions. Un tel état de faits permanent nous apparaît inadmissible.

La comptabilité de la municipalité laissait à désirer. Il n'y avait aucun grand livre, ni journal. Même si le manuel de comptabilité du ministère n'était pas obligatoire pour cette corporation, il est bien évident toutefois que l'absence de grand livre et de journal rendait plus difficile une saine comptabilité, ne permettant pas à la municipalité de se rendre compte adéquatement de ses dépenses. Ce seul élément n'est pas suffisant en soi pour justifier une destitution, mais il faut le voir dans l'ensemble de la preuve.

Il a été démontré qu'il y avait des lacunes concernant l'absence des approbations de crédits; des règlements mal rédigés essayaient les refus d'approbation du ministère. On a déposé comme exemple les livres des minutes: des règlements n'y apparaissent pas; on les retrouve dans des filières. De plus, le livre des règlements ne comprend qu'une infime partie des règlements adoptés dans la municipalité. Certains ne sont pas signés par le maire, d'autres ne sont pas signés par le secrétaire-trésorier.

L'intimée prétend que malgré des recherches intensives, elle n'a retrouvé aucun certificat de publication des règlements. Le secrétaire-trésorier affirme toutefois qu'ils existent dans une filière. Les documents qui doivent recevoir *une approbation ne comportent aucune mention de cette approbation.

L'intimée a déposé des exhibits pour démontrer que le secrétaire-trésorier négligeait ou refusait d'obtempérer à une demande du conseil demandant de faire des travaux ou de préparer des documents. On invoque une négligence dans la demande de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence. Les membres du conseil en avaient parlé à François Viau et un conseiller lui aurait même apporté une formule de demande de recouvrement. Le secrétaire-trésorier n'y a pas donné suite; c'est le vérificateur qui a dû le faire, à la demande de monsieur Viau toutefois. Cette réclamation portant sur plusieurs années.

On a démontré des erreurs relatives à la tenue des élections. François Viau aurait fait payer des officiers d'élection suivant le tarif prévu pour les cités et villes au lieu du tarif prévu pour les municipalités régies par le Code municipal; ceci aurait occasionné des frais importants pour l'élection. Ce qui est plus grave, c'est que la mauvaise interprétation de monsieur Viau concernant un article du Code municipal aurait empêché la tenue d'une élection au moment prévu par la loi; cette erreur a dû être corrigée par une loi de l'Assemblée nationale.

Suivant une preuve non contredite, monsieur Viau se comportait cavalièrement à l'égard des membres du conseil. Un exemple frappant, c'est l'incident survenu lors de la réinstallation de François Viau par la Commission municipale du Québec. Il a déclaré aux membres du conseil: "C'est moi qui est le maître ici... Vous n'êtes pas matures... Je suis ici pour avoir du fun."

Monsieur Viau pouvait être justifié d'exercer une surveillance sur les archives de la municipalité, mais cela ne l'autorisait pas à leur refuser l'accès de l'Hôtel de Ville et aux autres pièces à l'usage d'autres officiers de la municipalité. Suivant les témoins de la corporation, l'Hôtel de Ville fut fermé pendant trois semaines.

L'intimée a invoqué bien d'autres faits pour justifier la destitution de François Viau. Cependant, l'appelant a réussi à démontrer qu'il avait agi correctement et il n'y a pas lieu de réciter les éléments de cette preuve.

La Commission ne tient pas compte non plus de la plainte portée devant les tribunaux contre François Viau; cette plainte étant présentement "sub judice".

De l'ensemble de la preuve, il a été démontré un laisser-aller et des manquements qui ne permettent pas à la Commission municipale du Québec de venir à l'encontre de la décision prise par le conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE, la Commission municipale du Québec rejette l'appel de François Viau.

Jean-C. Lafond

Vice-président - C.M.Q.

Jacques Choquette

Commissaire - C.M.Q.

Québec, le 13 mars 1981

JCL/rtl

Mise au point du maire de Notre-Dame de la Merci

La remarque faite il y a quelque temps par un membre du Comité des citoyens concernant les mesures d'urgences de la municipalité exige que les citoyens sachent ce qui s'est produit.

Nous avons offert notre aide pour les recherches de l'indien perdu en forêt. Nous pensons qu'il était juste que nous apportions notre aide. Je pense que c'était un devoir humanitaire envers les citoyens. Il y a une loi de la protection civile, No. 1041, Chapitre 53, en prévision d'une situation d'urgence. Il ne faut pas oublier l'aide apportée par MM. John Harpel, M. le Curé, H.P. Gauthier et Mme Roy et tant d'autres que nous devons remercier. On nous reproche l'argent (168\$) dépensé dans le bon sens et pour une bonne cause. Je crois que nous avons fait notre devoir.

On m'accuse de vouloir faire une ville de "La Merci" eh bien, je ferais mentir le vieil adage qui dit "On peut sortir la campagne de la ville, mais jamais la ville de la campagne."

On nous a demandé le coût d'économie en pratiquant un changement au département d'incendie. Eh bien, on a allégé le coût de 12,000\$ environ à 3,000\$ "9,000\$ pour le CHEF seulement". Nous savons qu'il demeure un doute, chez quelques uns concernant la compétence du CHEF et sous-chef pompiers volontaires à temps partiel, ne vous inquiétez pas surtout, nous avons tout mis en oeuvre pour que les citoyens aient toute la protection requise. On a eu un instructeur et nous en aurons d'autres qui donneront des cours.

Soyez assuré que cela ce fera sans problème. Les hommes comme chef et sous-chef sont MM. Marcel Vaudry et Marcel Lamarche.

On dira aussi que l'assurance augmentera. Pour ma part j'ai fait du "shopping", magasinage l'an passé et on m'a dit qu'en 1980 quelques compagnies augmentent leur prime mais en 81 toutes les compagnies augmenteront. N'oubliez pas le "shopping" quand-même, je n'ai pas vu une diminution du coût de la vie ces derniers temps. Je pense qu'on le saurait... n'est-ce-pas?

Lionel Ouellette,
Maire de N.-D. de la Merci

Conseil de N. Dame de la Merci

Nouvelle de la municipalité

LUNDI, le 2 février 1981

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE NOTRE-DAME DE LA MERCI, tenue à la salle communautaire le 2 février 1981 à 19 hrs 30.

ACCEPTATION DES FRAIS DE MILLAGE

27-81 Il est proposé par le Conseiller Ephrem Simard, secondé par le Conseiller Septime Daigle et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Notre-Dame de la Merci, accepte de payer la somme de \$0.25 du mille aux Conseillers municipaux et aux employés reconnus par le Conseil, lorsque ceux-ci utilisent leur voiture pour les besoins de la Municipalité.

-adopté unanimement-

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES POUR LA VENTE D'UN CAMION A ORDURES, INCLUANT UNE BENNE

28-81 Il est proposé par le Conseiller Jean-Paul Lamarche, secondé par le Conseiller Gérald Messier et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Notre-Dame de la Merci, fasse une demande de soumissions publiques pour la vente d'un camion à ordures, incluant une benne Marque 111 Heil de 25 verges: 1- Fermeture des soumissions, lundi le 2 mars 1981 à 16 hrs 30. 2- Ouverture des soumissions, lundi le 2 mars 1981 à 19 hrs 30 lors de la session régulière.

-adopté unanimement-

ACCEPTATION DE NOTRE AFFILIATION AVEC LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTE

29-81 CONSIDÉRANT QUE la grande majorité des municipalités de la région De Lanaudière s'entend pour retenir les trois principes suivants comme étant les prémisses à la formation de MRC au nord.

-chaque municipalité, bien qu'elle ait plusieurs activités économiques a une activité touristique importante.

-chaque municipalité a sensiblement la même taille, la même population.

-chaque municipalité a des préoccupations d'aménagement et de développement semblables.

ACCEPTATION DE NOTRE AFFILIATION AVEC LES MUNICIPALITÉS DE COMTE (suite)

CONSIDÉRANT QUE pour la grande majorité des municipalités du nord de la région De Lanaudière le dernier point à éclaircir est l'ampleur des regroupements de municipalités en MRC, soit la région d'appartenance.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le Conseiller Septime Daigle secondé par le Conseiller Gérald Messier et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Notre-Dame de la Merci, s'identifie aux principales déjà énoncées et qu'elle considère, pour les fins des prochaines discussions, conforme à ses aspirations une municipalité régionale de comté affiliée avec les municipalités suivantes:

St-Donat, Chertsey, Lac Paré, Rawdon Village, Rawdon Paroisse, St-Liguori, St-Ambroise de Kildare, Ste-Marcelline de Kildare, Ste-Mélanie, St-Alphonse de Rodriguez, Ste-Béatrix, St-Gabriel Village, St-Émilie de l'Énergie, St-Damien, St-Côme, St-Zénon, St-Michel des Saints et St-Jean de Matha.

-adopté unanimement-

MANDAT A QUATRE MEMBRES DU CONSEIL ET AU SECRÉTAIRE

Il est proposé par le Conseiller Jean-Paul Lamarche, secondé par le Conseiller Septime Daigle et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Notre-Dame de la Merci, mandate Messieurs Lionel Ouellette, Gérald Messier, Henri-Paul Gauthier, Ephrem Simard et Roger Couture, secrétaire, afin que l'Association des pompiers volontaires de Notre-Dame de la Merci nous remette leur projet de Convention collective de travail, ainsi que leur Constitution à cet effet.

-adopté unanimement-

ENGAGEMENT DES POMPIERS VOLONTAIRES PAR LA CORPORATION MUNICIPALE DE NOTRE-DAME DE LA MERCI

Il est proposé par le Conseiller Jean-Paul Lamarche, secondé par le Conseiller Septime Daigle et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Notre-Dame de la Merci, engage par résolution tous les nouveaux pompiers volontaires à partir de ce jour.

-adopté unanimement-



professionnels et commerçants à votre service!

PHOTOGRAPHE
DIANE THISDALE
 Mariage, Anniversaire,
 Enfant, etc.
 Tél.: 424-2362

STE-ADÈLE: (514) 229-2346
 MONTRÉAL: (514) 384-1890
 ST-DONAT: (819) 424-3135

Voies de Carufel, c.g.a.

de Carufel, de Carufel & L'Espérance, c.a.
 423 EST. HENRI BOURASSA, MONTRÉAL H3L 1C5
 472 RUE PRINCIPALE, ST-DONAT J0T 2C0

EES

ENTREPRISES
 ELECTRIQUES
 ST-DONAT INC

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

paul duplessis, 819-424-2648
 cp 339 st donat co montcalm

C.P. 238 TÈL.: (819) 424-2882

NORMAND CAMPBELL, B.A., L.L.L., D.D.N.
 NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE
 NOTARY & TITLE ATTORNEY

338, RUE PRINCIPALE, ST-DONAT CTÉ MONTCALM, QUÉ.

229-5773 - Bur.
 229-5537 - Rés.

Lemond, Dulude & Associés
 Comptables agréés - Chartered accountants

916, boul. Ste-Adèle Ste-Adèle 229-5773
 C.P. 1256 - STE-ADÈLE

BCL

Isolation et Décor
B C L INC.
 Isolation: Uréthane Fibre de cellulose
 Accepté par S.C.H.L.

1375 Route 125 sud St-Donat Tél.: 424-3213
 424-2718

St-Donat: 424-2272 Bur.
 424-5239 Rés.
 Crabtree: (514) 754-4776

MARIE-CLAUDE RAYMOND
 Notaire et Conseiller juridique

Bureau: Mercredi, Vendredi et
 Samedi avant-midi

444, Principale Saint-Donat

Mallette Benoit Boulanger
Rondeau & Associés
 COMPTABLES AGRÉÉS

ASSOCIE RESIDENT
 Marcel Frenette, C.A.
 Michel Amyot, C.A.
 Christian Gélinas, C.A.

476 rue Principale St-Donat (819) 424-3515

4, rue Le Passage, C.P. 270 Ste-Agathe des Monts, Québec (819) 326-3400

Montréal, Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe des Monts

Firme Nationale Ward, Mallette & Cie
 Representation Internationale Binder, Seidman

Alain Ayotte Daniel Gilbert
Centre de pompe Enr.
 VENTE — INSTALLATION — REPARATION

TRAITEMENT D'EAU
Purificateur Filtreur

641, Principale, Saint-Donat Tél.: 424-3220



Gaëtan Champagne
 AVOCAT - LAWYER

Centre Professionnel Ste-Agathe Enr.
 400, route 329, Nord Ste-Agathe Nord

Tél.: (819) 326-6527 400, Route 329 nord Ste-Agathe J8C 2Z8
 Tél.: (819) 424-2610 1069, Rue principale St-Donat J0C 2C0

Abonné
 Re-Abonnez-vous

Journal ALTITUDE

69 RUE PRINCIPALE, ST-DONAT CTÉ MONTCALM, QUÉ. J0T 2C0

Non-Abonné
 Abonnez-vous

Propriétaires: **Alain Ayotte Daniel Gilbert** Tél.: 424-3353

BSD
BOB SERVICE DOMESTIQUE

641, Principale Saint-Donat

Tél.: (819) 424-2311

Assurances
Georges Forget Inc.

Vie & Générales
 327 rue Principale C.P. 128 St-Donat Cté Montcalm, P.Q.

 **Chiro-Centre ARGUIN & CHARLAND**

Gaston Arguin, d.c.
Louise Charland, d.c.
 Docteurs en Chiropratique

199 ST-VINCENT STE-AGATHE-DES-MONTS TEL.: (819) 326-1666 SUR RENDEZ-VOUS

TÈL.: 819-424-2492

Jacques Charette
 TRANSPORT SABLE & GRAVIER
 TERRE A GAZON

C.P. 231 810 RUE PRINCIPALE ST-DONAT J0T 2C0

TEL (1-819) 424-2815

 **ALAIN CLEG'H**
 Arpenteur Géometre

340 rue Principale Saint-Donat
 Rés. 379 rue St-Amour

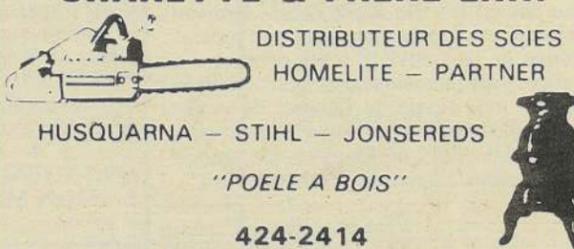
CHARETTE & FRERE ENR.
 DISTRIBUTEUR DES SCIES
 HOMELITE — PARTNER

HUSQUARNA — STIHL — JONSEREDS

"POELE A BOIS"

424-2414

598 PRINCIPALE ST-DONAT



FINA

GARAGE G. ROBERT ENR.
 SPECIALITES
 MISE AU POINT — DIFFERENTIEL
 TRANSMISSION — SILENCIEUX

Route 125, Notre-Dame de la Merci, Co. Montcalm, Québec, J0T 2A0 Tél.: (819) 424-5850

Champions

Tournoi de ballon-balai à Mont-Laurier, 13, 14 et 15 mars

Un total de 32 équipes masculines et 16 équipes féminines ont participé durant la fin-de-semaine du 13, 14 et 15 mars à un Tournoi de Ballon-Balai. Ce tournoi de Mont-Laurier était réservé à la "classe C". L'équipe de Saint-Donat réservait à jouer à 02:10, le samedi matin. Tous les joueurs se sont présentés avant le match moins 3 pauvres donatiens qui étaient pris dans une sorte d'Econoline avec des sorties d'air qui vous gelaient tout le corps; au lieu de prendre 2 1/2 heures pour faire le trajet, nos 3 braves en ont pris le double. C'est ainsi qu'ils arrivèrent au début de la 3e période avec un recul de 2 à 0. Fatigués et découragés les Donatiens perdirent cette première partie. Nous passions ainsi en groupe "B". Avec le brio de Dominique Bélanger dans les buts, Saint-Donat gagnèrent les 3 parties suivantes: 3 à 2; 1 à 0 et 1 à 0. Une des parties de 1 à 0 fut gagnée en période supplémentaire grâce à un but de Stéphane St-Amour, assisté de Jean St-Amour et de Bernard Therrien. Nous étions donc en finale du Groupe "B"; nous perdîmes cette partie 4 à 2 mais les spectateurs en ont eu pour leur argent.

Il faut souligner ici l'effort de Normand Boisvert et de Mario Aubin qui ont fait le trajet St-Donat/Mont-Laurier 2 fois. Normand ayant joué le samedi matin, il travailla le samedi à St-Donat et retourna à Mont-Laurier pour le dimanche. Quant à Mario, il joua dimanche matin à Mont-Laurier, joua sa partie de hockey le dimanche après-midi à Saint-Donat et retourna

à Mont-Laurier pour 7 heures...

Bravo à Dominique dans les buts, à Denis Régimbald, Claude Rivest et Bernard Therrien à la défense et aux avants Stéphane, Réjean et Jean St-Amour, Steven Hayes, Normand Boisvert, Mario Aubin et Jeff. Bravo à l'hospitalité des gens de Mont-Laurier et un Bravo spécial à notre coach Jacques Fortier, ex-curé de St-Donat et maintenant curé de la Cathédrale de Mont-Laurier.

Bernard Therrien

PETITS POTINS... re: le tournoi...!

*Si vous voulez punir quelqu'un, envoyez-le en Econoline à Mont-Laurier.

*Merci à Mme Guy Beauséjour pour votre boîte de chocolat, le Curé Jacques vous en demande une autre...

*Quand vous jouez au ballon-balai, n'allez pas dans les coins de la patinoire en même temps que Mario Aubin et Réjean St-Amour... ils vont vous écrabouiller...!

*Félicitations à Dominique Bélanger qui s'est vu décerner le trophée du meilleur gardien de but du tournoi de Mont-Laurier.

*Jean et Steven suaient tellement qu'ils ne pouvaient se... sentir. Ce qu'il ont fait... ils se sont changé de bas et de T-shirts...

*Notre ex-curé Jacques fut un excellent hôte à Mont-Laurier, il a reçu toute l'équipe au chocolat... et au Seven-up...!

M. Hector Charbonneau de l'Équipe Esso remet au Club "Le Restaurant du Coin", le trophée Esso du championnat de Hockey.

Les soins dentaires gratuits jusqu'à 16 ans. Profitez-en!

La Régie d'assurance-maladie du Québec offre la gratuité des soins dentaires pour les enfants de moins de 16 ans. Pour obtenir des services dentaires, les enfants admissibles doivent présenter leur carte d'assurance-maladie, qui est exigée comme preuve d'âge.

En visitant le dentiste deux fois l'an vos enfants auront une protection

maximale. La première visite peut se faire dès l'âge de trois ans. Vos enfants se sentiront en confiance si vous savez bien les préparer. Le dentiste deviendra très tôt dans la vie de vos enfants un ami sur lequel ils peuvent compter pour les aider à conserver leurs dents.

Jumelées à de bonnes habitudes d'hygiène buc-

cale acquises à la maison, des visites régulières chez le dentiste permettront à vos enfants de conserver des dents saines toute leur vie.

Le Département de Santé Communautaire de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

Source d'information:
Mariette Bohémier
D.S.C. Santé Dentaire
436-8222

Avril annonce le printemps, mais aussi le mois de la santé dentaire! A travers le Canada, les jeunes et les moins jeunes porteront une attention toute spéciale à la bonne santé de leurs dents.

Si on vous disait que près du quart des adultes au Canada ont perdu toutes leurs dents naturel-

les, que le quart des enfants ont des dents cariées dès l'âge de trois ans, que 65% des enfants d'âge scolaire ont des dents cariées et qu'à l'âge de 15 ans, le niveau atteint 96%. Voilà, nous sommes encore les champions dans ce domaine!

Aujourd'hui, il n'y a plus de raisons pour

qu'une personne perde de caries ou de maladies de la gencive. Il n'en tient qu'à nous de conserver nos dents. De bonnes habitudes alimentaires, un brossage méthodique des dents, l'utilisation quotidienne de la soie dentaire et une visite régulière chez le dentiste, c'est là une assurance qui vous

permettra de garder vos dents en santé. N'oubliez pas, les dents c'est pour la vie!

Le Département de Santé Communautaire de l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

Source d'information:
Mariette Bohémier
D.S.C. Santé Dentaire
436-8222

"Un sourire, un ami"

FÉLICITATIONS

FÉLICITATIONS



Au GAGNANT "RESTAURANT DU COIN"
de
l'ÉQUIPE ESSO de Saint-Donat

Combustion J.R. GAGNON LTÉE
Tél.: (819) 424-2362



HECTOR CHARBONNEAU
Tél.: (819) 424-2017

Joyeuses Pâques à tous nos clients et amis

A Saint-Donat

Ste-Thérèse raffale tout au tournoi ballon-balai 81

Le tournoi de ballon-balai édition 1981 fut de nouveau une grande réussite. Le succès de l'évènement me doit de faire certains remerciements. Merci aux nombreux commanditaires locaux qui grâce à leur collaboration, nous permet de tenir cet évènement annuel qui a sans doute des répercussions économiques et humaines importantes pour la région de Saint-Donat.

Cette année plusieurs joueurs m'ont parlé de la qualité et de la beauté de la glace ainsi que du petit dessin original au centre de la patinoire. Merci à Yves Levert et son équipe pour cette réalisation.

On oublie souvent de remercier des personnes qui font un travail dans l'ombre mais qui sont indispensables à la bonnè marche d'un tournoi. Ces personnes se sont: les officiels (arbitres), les chronométreurs, les responsables des chambres, les caissières à l'entrée, les préposés au "bar", les employés du Centre Sportif. Parmi ces personnes, il y a quelqu'un qui est digne de mention: Gilles Levert a passé 26 heures assis au banc du chronomètre

durant la fin de semaine "Faut le Faire". Merci à tous ces gens.

Le grand responsable de ce succès est sans contredit Michel Riopel, le gérant du Centre Sportif. C'est lui qui a si bien rodé le personnel et sa disponibilité à tout instant m'a rendu la tâche bien facile.

Passons maintenant aux résultats sportifs du tournoi. La région de Ste-Thérèse s'est accaparé trois des quatres titres en jeu.

Du côté féminin le "Bar Espagnola" a triomphé des "Rebelles" de Joliette dans la catégorie "A".

Chez les hommes le "Bar Espagnola" a remporté les honneurs de la catégorie consolation "B" en triomphant des "Rapides de Brébeuf". Enfin, les grands honneurs sont allés aux "Palais des Copains" qui a triomphé en finale du "Bar-salon Pelletier" de St-Côme.

Le seul titre qui a échappé à Ste-Thérèse est la catégorie consolation "B" chez les femmes remporté par l'équipe de Mont-Laurier aux dépens de l'équipe de Val-

David.

Deux joutes en particulier ont retenues l'attention. Chez les femmes la joute opposant Mt-Laurier et Ste-Thérèse "Espagnola" a donné lieu à la meilleure partie féminine qu'il m'a été donné de voir. Dans cette joute deux noms sont à retenir du côté de Mt-Laurier; le défenseur, Gisèle Meilleur et le gardien, Suzanne Grenier. Le seul but du match remporté par Ste-Thérèse a été marqué en deuxième période supplémentaire.

Du côté masculin la joute du tournoi a été celle opposant le Lac Saguay au Ste-Thérèse "Palais des Copains" l'équipe du Lac Saguay grâce à un travail acharné est venu à un cheveu de battre la grosse équipe. Encore là une période supplémentaire a été nécessaire pour sceller l'issue du match en faveur du Ste-Thérèse.

Merci encore à tout le monde et à l'an prochain.

Gilles Coutu,
Président du Tournoi '81.



Les Copains de Ste-Thérèse champions de la Classe A.

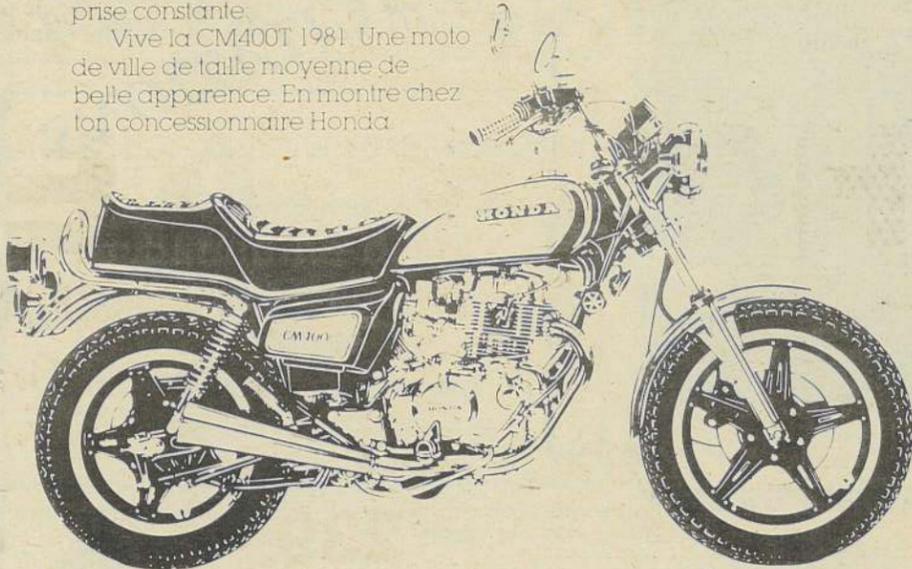


Le Club "Espagnola" de Ste-Thérèse championnes de la Classe A.

INSTRUMENT DE PRÉCISION.

La CM400T 1981 de Honda allie grand style et génie de précision. La 400T a un profil surbaissé et élancé et une selle étagée. Un guidon en retrait. Un réservoir deux tons en forme de larme. Des roues Comstar noires. Des silencieux raccourcis de style mégaphones. Sa performance est enviable grâce à un moteur de 395 cc à trois soupapes par cylindre, à un allumage électronique, à deux carburateurs VC et à une transmission à cinq vitesses en prise constante.

Vive la CM400T 1981. Une moto de ville de taille moyenne de belle apparence. En montre chez ton concessionnaire Honda.



VIVE LA CM400T DE HONDA.

pagé (ST-DONAT) SPORT INC.

1108, Principale

424-3433

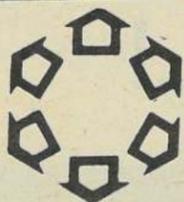
Saint-Donat



Mont-Laurier championnes de la Classe B.



L'Espagnola de Ste-Thérèse champions de la Classe B.



immeubles
LUMI inc.
courtiers

1069 Principale, St-Donat
Tél.: 424-2119



LAC CROCHE:
Maison 36 X 30 égale - Extérieur en cèdre - Intérieur en cèdre de finition soignée comprenant salon avec foyer, cuisine, poêle Jenn-Air, chambre à coucher, salle de bain, installation de laveuse/sècheuse. Douche, au sous-sol, 1 chambre et possibilité d'une autre salle de séjour. Grand terrain de 37,000 pi. ca. 198 pi. de façade de 20 1/2 X 20. Terrain entièrement paysagé. C'est à voir.



LAC PROVOST:
Chalet hiver/été. 40 X 26 - extérieur pin et cèdre intérieur pin brûlé. Comprend salon avec foyer en pierre, cuisine, 2 chambres à coucher, salle de bain. Cave de 8 pi. isolée chauffage électrique. Terrain 26,100 p.c. belle plage privée.



Roulotte "Argozy": 26 pieds (1973) loge 4 personnes, salle de bain avec bain et garde-robe. 1 chambre fermée, système de chauffage au gaz propane, réfrigérateur avec compartiment à congélation. Inclus: barres de torsion, miroirs de côté, antenne de télévision et amplificateur, cuisinette extérieure se fixant à la roulotte. Comme neuve.



Chemin Ouareau Nord:
Chalet hiver/été. 4 chambres à coucher, salon avec foyer Franklin, cuisine. Terrain 30,000 pieds carrés, accès au Lac Ouareau.

LAC DUFRESNE: Chalet semi-hivernisé - salle de séjour et cuisine. Poêle Franklin. 2 chambres à coucher, salle de bain, belle véranda grillagée, chauffage électrique. Terrain 46,000 p.c. - en bordure du lac, tout paysagé. Foyer B.B.Q. extérieur. Vue du lac superbe. Endroit très calme. Prix: \$25,000.00

TERRAINS:

Lac Archambault: Chemin Régimbald 170 bord de l'eau X 180 profond - 29,250 pi. ca.
Lac Archambault: Chemin Régimbald: 2 terrains juxtaposés de 120 pi. bord de l'eau X 200 de profond 26,000 pi. ca. chacun.

A LOUER:

Lac Beauchamp: Chalet bord de l'eau salon avec foyer, cuisine, 3 chambres, salle de bain, chauffage électrique. Plage superbe. Endroit très calme.

VOUS DÉSIREZ VENDRE OU ACHETER!

Vous cherchez un locataire pour votre chalet durant l'été 1981...?
Nous avons des demandes pour tous les goûts
et pour toutes les bourses...?
N'HÉSITÉS PAS à nous CONSULTER...!

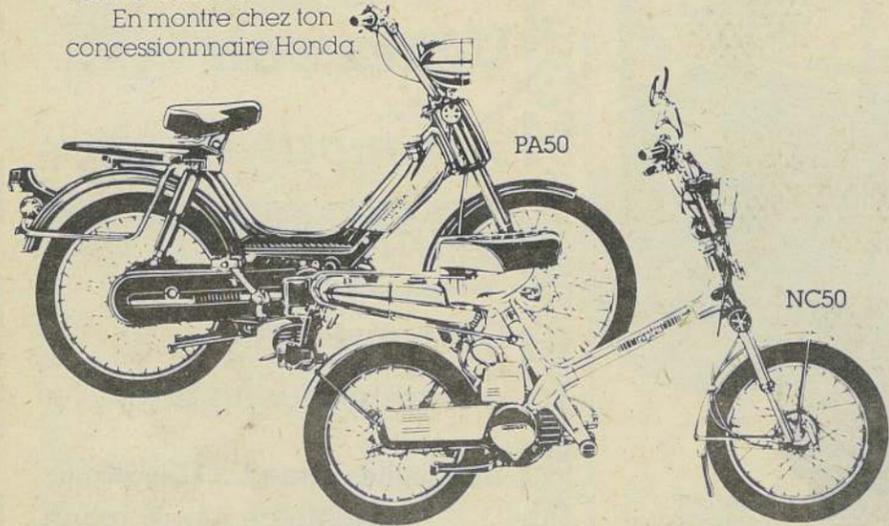
DES PETITS QUI SE PRENNENT POUR DES GRANDS.

Voici deux motos de ville économes de carburant de Honda. Le NC Express. Et le vélomoteur PA50. Des deux roues fringants pour se rendre au travail, à l'école ou au centre d'achat.

Le NC50 Express est équipé d'un moteur deux temps de 49 cc, d'un embrayage automatique et de suspensions avant et arrière. Le PA50 est équipé d'un moteur deux temps de 49 cc et d'une transmission "V-matic".

Le NC50 Express et le vélomoteur PA50.

En montre chez ton concessionnaire Honda.



VIVENT LES NC50 ET PA50.

Pour du service, des pièces et une Marque renommée Il n'y a qu'un endroit à Saint-Donat où tu dois te rendre pour acheter un cyclomoteur.

pagé

(St-Donat) Sport inc.
1108 Principale, St-Donat
Tél.: 424-3433

Potins Potins Potins

****Club de l'Age d'Or de Notre-Dame de la Merci** tiendra une grande assemblée lundi, le 27 avril à 19h30 à la salle de l'école. L'exécutif vous attend tous, ainsi que Mme Eva Lavoie, présidente.

****Nicole Plante-Ménard** continue toujours à recueillir les bouteilles et les pots en verre pour fin de recyclage... Pour le moment elle aurait besoin de barils vides (45 gallons) pour y déposer le verre brisé... Téléphonnez lui à 424-3349 pour prendre arrangement avec elle... Voilà encore une bonne occasion de contribuer à la protection de l'environnement.

M. Chevrette: le 13 avril marque une étape dans nos vies... Vous, dans Joliette; moi, dans Rousseau. Que je suis peiné de cette séparation... nous allons être privés du plaisir de s'enguirlander à propos de la route 125 à l'avenue... et dire que vous ne deviez pas "rester crampé dessus"... nous le savions tous que vous n'y parviendrez pas à nous la donner la 125... Je vous l'avais bien dit.
Guy Paquette

****Le Mercredi "des Cendres"** Réjean Nielly, nouveau curé de Notre-Dame de la Garde était très généreux en les déposant sur la tête des fidèles... Est-ce parce qu'il a un bon poêle à combustion lente... ou parce qu'il croit que ses fidèles ont besoin de savoir qu'ils... ne sont que cendre et poussière...

****Lise... suivre ta suggestion... nous a coûté "cher"** Il eut été préférable ne pas te rencontrer avant notre départ... Toutefois nous avons eu beaucoup de plaisir...

****Le Rallye Automobile de septembre 1981** sera le dernier organisé par René Collins et Robert Ladouceur. Voilà ce qu'ils nous ont laissé savoir... Le Rallye de 81 sera leur huitième. Ils ont éprouvé beaucoup de plaisir à les préparer et les organiser malgré le travail nécessaire pour leur succès. "Leurs grands coeurs" les incitent à inviter ceux et celles qui désireraient prendre la relève pour le Rallye-82. René et Robert les initieront... à l'occasion du rallye-81...

Il y a tellement de "fun" dans cet événement... qui relèvera le défi...?

****Yvon Sigouin qui s'était brisé la cheville en ski de fond en accrochant un tout petit sapin de 10 pces** est bien d'accord de se promener avec une canne... parce qu'il avait si peur de la "cangrène", il a fait enlever son plâtre.

****Pour ne pas être reconnues, certaines personnes de St-Donat se portent bénévoles de nuit... pour poser les affiches péquistes sur les poteaux de la municipalité.**

****Au sommet économique de Montréal, le chirurgien principal n'était pas présent. Ottawa brillait par son absence... Et Lévesque qui promet de dialoguer... Comment appelle-t-on quelqu'un qui**

se parle tout seul?
****Marcel Champagne de Caniapiscou** souhaite bonne chance aux deux nouveaux garagistes de St-Donat, Marigot et Desrochers. Pourquoi ne pas peindre leur garage aux couleurs de la SEBJ.

****L'Association des Propriétaires du Lac Croche pratique l'Achat Chez Nous ou bien la Dépense Chez Nous.** Les prix offerts pour son prochain tirage seront 2 fins de semaine au Carnaval de Québec en 82, toutes dépenses payées...

****Le Lac Amis D'"O"** offre de belles prises dans la mouchetée de ce temps-ci. Pourquoi ne pas en profiter?

****Les Syndicats crient fort contre les trusts qui semblent imposer leur prix, mais ils obligent les employeurs à payer le prix fort autant pour un paresseux. La compétence n'est plus reconnue.**

****C'est drôle d'entendre les syndicats s'insurger contre les fermetures d'usines. Leurs demandes extravagantes en sont souvent la cause principale. Ils demandent aux autres d'investir, de prendre des risques mais eux n'investissent rien.**

****80% de la population demande le retrait du droit de grève dans les secteurs publics et parapublics. Une belle claque, n'est-ce pas, messieurs dirigeants syndicalistes?**

****Savez-vous pourquoi René Lévesque a choisi le mois d'avril pour les élections? C'est le gros mois des vacances en Floride des petits commerçants et la plupart sont des libéraux... dixit.**

****Si les potins sont "plates" serait-ce que le soleil du sud n'a pas dégelé nos idées de la Baie James! Ah! Ah!**

HOMELITE®

un nom qui fait sa marque

Le Maître de la Forêt

Homelite a conçu une scie à chaîne à la mesure de vos besoins. Elles mordent dans le bois tout en étant très sécuritaires puisqu'avec leur Safe-T-Tip il n'y a aucun risque de recul soudain. Ce dispositif anti-recul Homelite en plus d'un garde-main pratique sont offerts en équipement standard sur tous les modèles. Voyez dès aujourd'hui la gamme complète des produits Homelite chez votre dépositaire participant. Jusqu'au 30 juin 1981, profitez en plus d'un rabais de \$15.00 sur les modèles XL, XL-2 et SUPER 2.

* Textron Canada Limitée usager inscrit.

Économisez \$20.

XL-1AO

\$239.95 lame de 16" Rég. \$259.95

SXL-MINI AO

\$269.95 lame de 16" Rég. \$289.95

Charette & Frère Enr.
Distributeur des scies HOMELITE

598, Principale

Saint-Donat

Tél.: 424-2414

La motoneige 12 mois par année...!

Ca y est... pour la plupart d'entre nous, la saison de motoneige est terminée... Mais, comme vous le savez tous, un club de motoneige est actif 12 mois par année. Toutefois, avant de parler de ce qui s'en suit, faisons une brève revue du mois de mars.

Malheureusement, les sentiers furent presque impraticables, premièrement, à cause des pluies de la mi-février; deuxièmement, parce que le Ski-Doozer a été en réparation une bonne partie du mois. Heureusement, les sentiers des parcs étaient ouverts et en excellente condition, ce qui a permis à quelques-uns de prolonger leur saison.

On dit qu'il n'y a pas que des malheurs dans la vie. La preuve en est le succès de la "Partie de Tire" tenue le 7 mars dernier, succès qui dépasse tous les espoirs que nous permettait la température. Et ce succès, nous le devons au fait que nous nous soyons installés au centre du village, mais surtout à la réponse encourageante des membres et des gens de Saint-Donat, sans compter la présence très appréciée de quelques amis de l'extérieur, dont un bon groupe de l'Ile Bizard. Suite à cette première expérience, il est évident que l'évènement se répètera l'an prochain. D'ici là, un gros MERCI à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à ce succès.

Lundi le 23 mars dernier, avait lieu au Restaurant du Coin, la dernière assemblée régulière de la saison. Presque tous les directeurs étaient présents; c'est signe que l'équipe a de l'endurance... On y fit un bilan de la Partie de Tire et chacun y alla de ses suggestions pour l'an prochain. On y passa en revue les finances du club. Loin d'être riche évidemment, le club est tout de même en très bonne santé, grâce au bon travail de tous et à l'appui des membres, des commerçants et de la municipalité. Un signe de cette santé est que le nombre de membres a doublé par rapport à l'an dernier; 583 en 1977, 474 en 1978, 328 en 1979, 222 en 1980 et 436 en 1981. On sent une reprise évidente. Certaines décisions furent prises: l'une fut de tenir l'assemblée générale annuelle le 10 avril prochain, à 21.00 heures au sous-sol du Restaurant du coin; l'invitation est donc lancée à tous les membres du Club: Une autre, fut de répéter la Partie de Tire l'an prochain, tel que mentionné plus haut: Enfin, il fut décidé de participer au prochain congrès de la Fédération des Clubs de Motoneiges du Québec à Québec, à la fin de mai, et d'y déléguer l'auteur de ces lignes...



Le nerf de la guerre: le prix d'entrée.



Les "Cheufs" à l'oeuvre



On mange avec appétit.



De la Bonne Ti-Tire sur la neige.

Outre l'Assemblée Générale Annuelle du 10 avril, il y aura un évènement très important en avril. En effet, samedi le 18 avril aura lieu le Grand Gala de Couronnement de la Reine de l'Association Motoneigiste Trans-Laurentienne, au Concorde de Ste-Agathe. Ceux qui y sont allés l'an dernier savent que c'est un évènement à ne

pas manquer. Saint-Donat y sera représenté par Monique Issa et plusieurs membres du Club iront certainement l'appuyer par leur présence à cette soirée. C'est un rendez-vous et à bientôt.

Michel Vaillancourt,
Publiciste.



Chiropratique

Gaston Arguin, d.c. Questions et réponses

Qu'est-ce qu'un docteur en chiropratique?

C'est un professionnel de la santé entraîné à déceler les déséquilibres de structure et de fonctionnement dans le corps humain et à y remédier.

Qu'est-ce qui fait la chiropratique si unique?

C'est un service complet de santé où les mains du docteur appliquent la thérapie sans intervention de drogues et de chirurgie.

Quand dois-je consulter mon docteur en chiropratique?

D'abord, occasionnellement, par mesure préventive, puis, pour tout malaise! Si votre cas ne relève pas de son domaine, votre docteur en chiropratique pourra vous guider vers un autre professionnel que vous devriez consulter.

VOLS ABC ÉTÉ 81 EN BOEING 737

Vacances
QUEBECAIR

CALGARY

DE MONTRÉAL /DORVAL (SANS ESCALE)

**TOUS
LES
JOURS**

en plus: vol de nuit le vendredi à 22.00 à \$289
(du 20 juin au 13 septembre 1981)

	TOUTE LA SEMAINE	VENDREDI SOIR
DEPART de MONTRÉAL	09:25	22:00
ARRIVÉE à CALGARY	11:55	00:30
DEPART de CALGARY	12:55	01:30
ARRIVÉE à MONTRÉAL	18:55	07:30

Notre vol comprend en plus:

Une garantie-prix très intéressante
• Vous êtes protégés contre toute majoration de prix dès que vous avez payé votre voyage

Une flexibilité de séjour et de réservations pratique

- Pour les réservations faites moins de 42 jours avant le départ, le montant entier devra être payé au moment de la réservation
- Réservations minimum: 14 jours avant le départ
- Pour réservations de 14 à 7 jours avant le départ: supplément de \$30
- Possibilité de réserver jusqu'à la dernière minute pour les vols après 22:00: supplément de \$30
- Séjour minimum: le premier dimanche après le départ de Montréal
- Séjour maximum: 30 jours

Un service de bord enseveli

- à l'aller: déjeuner au champagne
- au retour: brochette de boeuf sur riz pilaf
- Un service de bar sans frais supplémentaires

40% CORRESPONDANCE SOLEIL

Réduction de 40% sur tous les vols desservis par le réseau Québécois en correspondance vers les vols ABC de VACANCES Québécois. Sujet à l'approbation gouvernementale

à partir de
sur
semaine \$299.
fin de
semaine \$329.
tarif enfants
(2 à 11 ans) \$255.



DÉTENTEUR
D'UN PERMIS
DE QUÉBEC 1981



AGENCE DE VOYAGE **METRO**

64, rue St-Vincent, Ste-Agathe-des-Monts
Tél.: (819) 326-6838



A la
Boutique

Gi-Jo

Confection pour dames

LA MODE COMMENCE
PAR LES YEUX

Venez voir
nos modèles
printemps-été 81



Des nouveautés
entrent tous les jours...

Spécialité: Jean EXTENSIBLE
Variété de jupes, robes,
blouses, costumes,
vêtements sport

1980, Route 125 sud,
(près Mont La Réserve)

Saint-Donat Tél.: (819) 424-5905

PETITES ANNONCES

Tél.: 424-2610

A VENDRE DIVERS

****Robe de mariée longue; blanche, avec voile. Grandeur 9/10 ans. Tél.: 424-5257.**

****Bicyclette Mustang C.C.M. - 3 vitesses - très propre - en bonne condition. Tél.: 424-3192.**

****Chaloupe en fibre de verre - 12 pi. en très bon état. Tél.: 424-2217**

****Antenne de télévision avec "rotor" complète pour résidence. Tél.: 424-3383.**

****4 mags de margue E-T, Gr. 14" avec adaptateur pour Ford. Prix \$125. Tél.: 424-3019.**

****4 pneus radiaux d'été 12", \$50.00 aussi 2 réfrigérateurs bon état \$50.00 chacun. Tél.: 424-2748.**

****Tracteur Gravely 424, 14 hp - tout équipé avec tondeuse, pèle à neige, souffleur et cabine sur le tracteur. Le tout en parfaite condition. - 4 pneus radiaux 13 po. usure de 10,000 km aussi 1 pneu radial 13 po. monté sur une roue. Le tout \$100. - Roulotte Trillium toute équipée en fibre de verre, pèse 850 livres. Idéal pour 2 personnes. Incluant barres de torsion et miroirs pour auto. Tél.: 424-3018.**

****Roulotte "Citation" 13 1/2 pi. Tout équipée. Bon ordre. Excellent pour pêcheur ou campeur. Tél.: 424-2119.**

****Aubaine: Ford Pick-up 1977 avec boîte aluminium - 6 cyl. 300 po. cu. Manuel -**

cerveau direction. Radio AM/FM - 4 pneus neufs - 41,000 milles. Prix \$3,250. Tél.: 424-5762.

****Camper fait à la main - 10 pi. de long avec 5 pi. d'excédant pour le deck. Pouvant s'adapter à un "pickup". Tél.: 424-1517.**

A vendre: tente remorque Lionel '74, 4 places, toute équipée. 424-5723.

MAISON A VENDRE

****Rue Lambert: meublée ou non, 6 1/2 pièces, système chauffage électrique, grande cave, droit de plage au Lac Archambault. Prix à discuter. Tél.: 424-2115.**

****Rue Bédard: 4 1/2 pièces comprenant 2 chambres, salle de bain, chauffage électrique, sous-sol semi-fini en salle de jeu possibilité d'y aménager des chambres. Tél.: 424-3223.**

TERRAIN A VENDRE

****Rue Nadon, grandeur 150 X 115 (17250 p.c.) cadastré. Tél.: (514) 671-3529 après 6 heures.**

ST-DONAT: Au 2533, Route 125 sud, maison 3 chambres à coucher, salon, cuisine, 2 salles de bain, sous-sol de 8 pi. creusé à finir. Puits. Grand terrain. Droit de passage et de plage au Lac Ouareau. Chauffage électrique. Libre le 1er juillet. Tél.: (819) 424-3296 ou 424-3030.

MAINTENANT

réparons bijoux
achetons: Vieux bijoux,
or, argent, etc. vendons
directement de la manu-
facture.

**SPÉCIAUX FIANCÉS
BIJOUX ST-LAURENT**
Inf.: Au près représentant
Tél.: (819) 424-2115

A LOUER

**N.D. de la Merci, dans villa-
ge, 4 1/2 pièces, meublé, a-
vec cave en ciment. Prix
\$200.00 par mois. Libre le
1er juillet. 424-5723.**

****Maison mobile 12 X 54 - 4
1/2 pièces. Très propre - non
meublée. A louer à l'année
ou à la saison. Tél.: 424-
3092.**

****Route 125 sud - Lac Oua-
reau: 4 1/2 pces, coquet, ac-
cès à la plage, belle vue, sun
deck, chauffage à l'huile in-
clus. Prix. \$225. par mois.
Libre le 1er mai. Tél.: 424-
5001 (fin de semaine) ou
424-5467 (semaine)**

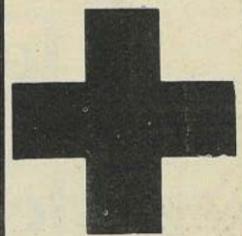
****96-A chemin du Lac
Blanc, 2 1/2 pces meublés et
chauffés. A la saison ou à
l'année. Accès au lac. Prix:
\$200. par mois. Tél.: Semai-
ne (514) 667-6490 ou fin de
semaine (819) 424-3918.**

****Logis à louer: 580 rue
Desrochers. 3 1/2, 4 1/2 et 5
1/2 pièces. Libre 1er juillet.
Tél.: 424-2871.**

OFFRE DE SERVICE

****Dame irait faire ménage à
domicile: possède experien-
ce. Tél.: 424-7160.**

****Attention: Ne laissez pas
votre cheminée remplie de
suie et de creosote durant
tout l'été. Faites-la nettoyer
maintenant. Vous élimine-
rez les mauvaises odeurs et
vous serez en sécurité. Ap-
pelez "Le Petit Ramoneur
Enrg." Tél.: 424-7415 ou
424-3128.**

**JOIGNEZ-
VOUS À EUX.**

COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES
**AVIS DE PRÉPARATION
ET DE
DÉPÔT DE LA LISTE DES ÉLECTEURS**

(Loi de l'Instruction publique - Art. 88)

AVIS PUBLIC est par le présent donné que je, soussigné, GILLES RABY, secrétaire général de la Commission scolaire des Laurentides, ai préparé, suivant la loi, la liste des électeurs pour chacun des quartiers suivants:

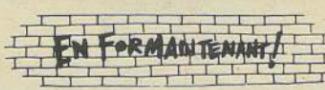
QUARTIER	TERRITOIRE
03	- Municipalité de la paroisse de Ste-Anne-des-Lacs - Municipalité de Piedmont
07	- Municipalité de la paroisse de St-Sauveur - Municipalité du village de St-Sauveur
08	- La partie du territoire de la municipalité de St-Donat située du côté SUD-OUEST de la route 125. - La partie du territoire de la municipalité de St-Donat située du côté NORD-EST de la route 125.
11	- Municipalité de St-Adolphe d'Howard - Municipalité de la paroisse de Ste-Agathe - Municipalité du village de Ste-Agathe sud.
13	- Municipalité d'Yvry-sur-le-Lac - Municipalité de Lantier - Municipalité de Ste-Lucie
14	- Municipalité de Val-Des-Lacs - Municipalité du village du Lac Carré - Municipalité de Saint-Faustin
16	- Municipalité du Lac Supérieur et territoires non-organisés des cantons de Rolland et Cousineau - Municipalité de la paroisse de St-Jovite - Municipalité de Mont-Tremblant - Municipalité du Lac Tremblant-Nord.

Cette liste est déposée à compter du 1er avril à mon bureau, au Centre administratif de la commission, à 13, rue St-Antoine, à Ste-Agathe-des-Monts, de même qu'au bureau du secrétaire-trésorier des municipalités impliquées et à la porte des églises de leur territoire. Cette liste est à la disposition et pour l'information des personnes intéressées.

Toute demande de correction, de radiation ou d'inscription doit être faite dans les quinze (15) jours suivant le présent avis. L'on est prié d'utiliser à cet effet les formulaires disponibles au bureau du secrétaire-trésorier de sa municipalité ou au Centre administratif, de les compléter et de les faire parvenir au SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la Commission.

Donnée à Ste-Agathe-des-Monts, ce 24e jour de MARS 1981.

Gilles Raby
Secrétaire général



Un mille à pied,
ça n'use que
les souliers.



IMMEUBLES Réjean **LAVOIE** INC.

Courtier en immeubles
Achat - Vente - Location

Bureau St-Donat } 472, Rue Principale
St-Donat JOT 2CO
819-424-2443

Bureau Ste-Agathe } 14 ouest, Principale
Ste-Agathe des Monts
819-326-1123

Propriétés à vendre à Saint-Donat

Rue Principale: Cottage déclin de vinyle, 6 pièces, 3 ch. à coucher, chauffage huile à air chaud, portepatio, isolation thermique depuis oct. 80, sous-sol 7 pieds haut plancher en ciment, terrain: 57 pi. X 192 pi. \$34,000.00

Rue St-Roch: Bungalow vinyle et briques, 9 pièces, 5 ch. à coucher, chauffage électrique, intérieur pin naturel et placoplâtre, foyer Franklin, salle de jeux au sous-sol, terrain: 77 pi. X 79 pi., terrain paysage \$48,000.00

Rue Principale: Cottage duplex, logements de 2 1/2 et 3 1/2 pièces avec bungalow de 4 1/2 pièces, chauffage électrique individuel, 3 remises, isolation refaite en 1978, Terrain 50 pi. X 160 pi. \$55,000.00

Chemin Bilodeau: Maison hiver-été, déclin de pin, 4 pièces, 2 ch. à coucher, chauffage huile à air chaud, 3/4 mille du village, terrain 75 pi. X 200 pi. droit de passage sur le lac Archambault, vue sur le lac \$22,500.00

Projet Bonin: Bungalow bois de cèdre, 5 pièces, 2 ch. à coucher, chauffage huile à air chaud, foyer de pierres naturelles, sous-sol 6 pi. haut, plancher en ciment, terrain: 90 pi. X 90 pi. droit de plage et vue sur le lac Archambault \$27,500.00

Lac Blanc: Bungalow cèdre ranch, 6 pièces, 3 ch. à coucher, chauffage électrique, toit cathédrale, foyer de pierres au salon, foyer de briques au sous-sol vue sur le lac et le montagnes, droit de plage sur le lac Blanc \$45,500.00

Lac Provost-Nord: Chalet bois demi-rond, 4 pièces, 2 ch. à coucher, chauffage électrique, bar dans le salon, foyer Franklin, salle de jeux au sous-sol, patio extérieur, quai flottant, 131 pieds bord de l'eau, 26,469 pi. ca. \$24,500.00

Chemin Solange: Chalet hiver-été, bois demi-rond en cèdre, 4 pièces, 2 ch. à coucher, chauffage électrique, toit cathédrale, sous-sol 8 pi. de haut, aire de rangement, terrain plat, 260 pi. de front, boisé, droit de plage au lac Archambault, \$20,500.00

NOTEZ que dorénavant la date de la prochaine édition du journal sera mentionnée dans cette page.

JOURNAL ALTITUDE 1350
du mois de mai 1981
sera publié le 1er mai 1981

Tout communiqué ou toute annonce devra parvenir au bureau avant 17 heures VENDREDI, le 24 avril 1981
"Toute "Petite Annonce" avant 17 heures LUNDI, le 27 avril 1981.

Merci
La direction

Nom:

Adresse: Apt.

Ville:

Prov.: Code Postal

Abonnement: \$4.00 Canada
1 an (12 numéros) \$5.00 Extérieur

Retournez à: Journal Altitude 1350
C.P. 1350
St-Donat - Montcalm,
Qué. JOT 2CO

IMPORTANTE INFORMATION

Pourquoi, en 1981, payer une commission pour épargner...?

comparons le rendement

ex.: dépôt mensuel de \$100.00
pendant une période de 5 ans.

Caractéristiques	PLACEMENT-BONI offert par votre caisse populaire*	ÉPARGNE MÉTHODIQUE (parts sociales) offerte par la caisse d'entraide économique
Frais d'administration	AUCUN	4-1/2% du montant souscrit
Capitalisation des intérêts	Deux fois par année	Une fois par année
Capital garanti par l'assurance-dépôts du Québec	OUI	NON
Taux d'intérêt de base	12%*	14%
Le versement mensuel considéré	\$ 100.00	\$ 100.00
Durée	5 ans	5 ans
CAPITAL ET INTÉRÊT ACCUMULÉS AVANT LES AJUSTEMENTS	\$8185.27	\$8441.10
PLUS: Boni de 12% sur les intérêts	\$ 262.23	0
MOINS: Frais d'administration	0	-\$ 270.00**
Manque à gagner (int. sur \$270.00)	0	-\$ 249.87
MONTANT ACCUMULÉ EN 5 ANS	\$8447.50	\$7921.23
RENDEMENT EFFECTIF (Si le taux de base est maintenu)	13.65%	11.05%

Le programme d'épargne placement-boni de votre caisse populaire n'a rien à envier à ses concurrents, au contraire!

* Taux en vigueur en avril 81

** \$6,000.00 x 4.5% = \$270.00

le placement-boni

c'est si simple!
c'est comme
un prêt,
à l'envers.

- Vous fixez le montant que vous voulez épargner chaque mois.
- Vous déposez un montant de \$5.00 ou un multiple de \$5.00.
- Vous décidez du nombre de mois pendant lesquels vous désirez épargner.
- Et à l'échéance, vous encaissez: 1- Votre épargne,
2- Un intérêt annuel élevé,
3- Et, en plus, un boni intéressant calculé sur les montants d'intérêts accumulés.

sans aucuns frais d'administration ou commissions à payer

Aussi, nouveau service à votre caisse populaire

**ÉPARGNE STABLE
À INTÉRÊT
Quotidien**

**Votre
intérêt
au jour
le jour...**

la caisse populaire



desjardins